



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

J U I N 2 0 1 9 N ° 7

Editorial du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le dernier budget primitif 2019 de notre mandature a été voté à l'unanimité, ainsi que les trois taxes, sans que celles-ci ne subissent aucune augmentation. Preuve encore une fois de plus que notre trésorerie est très saine. Tous ces comptes sont contrôlés et validés par notre trésorière basée à la perception de Roquecourbe.

à vous satisfaire en vous offrant le meilleur des services qu'une municipalité puisse apporter, c'est loin d'être facile !

Nous nous « américanisons », tout est sujet à critique, à procédure. La mentalité des cités des grandes villes gagne de plus en plus notre monde rural, nous ne pouvons malheureusement que le constater de plus en plus souvent.



SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	6
Economie	12
Associations	13
Ça s'est passé	18
Les gens d'ici	27
Chroniques	30
Jeune public	32
Culture	33
Hautes Terres	34
Parc Régional	35
Nos partenaires	36
Informations	37
Carnets de vie	40

Comme vous avez pu le constater en lisant le compte-rendu du conseil, encore cette année, nous avons un gros budget qui comprend : la finition de notre école, pour laquelle nous avons obtenu un petit peu plus de 70% de subventions, les nouveaux ateliers municipaux, l'extension de notre réseau d'eau potable, la création de dessertes forestières, des travaux sur notre voirie communale, ainsi que divers travaux de réhabilitation.

Avec mon équipe, nous nous employons

Malgré cette note négative, heureusement le soleil brille souvent sur notre belle commune.

Je viens au nom de toute mon équipe, vous souhaiter un excellent été, avec que des choses positives pour vous et votre entourage.

Didier Gavalda

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 25 janvier 2019

- * Autorisation de demandes de subventions pour le projet de construction d'un atelier des services techniques communaux auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour un montant prévisionnel d'opération de 729 600 euros HT
- * Approbation des modifications apportées au règlement de la cantine scolaire portant sur les modalités d'inscription suite au changement de prestataire de restauration
- * Approbation des suppressions de postes dans le tableau des effectifs suite au départ à la retraite de deux agents communaux
- * Autorisation d'achat d'une parcelle au hameau de Sablayrolles pour améliorer l'accès à certaines habitations
- * Autorisation pour engager une déclaration préalable de division foncière en

deux d'une parcelle sise à La Verrouillé en vue de leur vente pour un montant unitaire de 15 000 euros

- * Autorisation de modifications des conditions financières de vente des lots constructibles à La Verrouillé à savoir 1 lot à 5 000 euros, 3 lots à 12 000 euros, afin de les rendre plus attractifs
- * Autorisation d'achat à Sablayrolles d'une parcelle de terrain en vue de l'implantation d'une station d'épuration
- * Autorisation de mise en vente d'un véhicule frigorifique Renault Express ayant servi à l'approvisionnement des repas de la cantine scolaire
- * Autorisation d'achat à Biot d'une parcelle de terrain pour installer un ensemble de containers d'ordures ménagères et de tri sélectif en raison de la présence de la nouvelle école

Autorisation de demandes de subventions pour le projet de construction des ateliers municipaux

Conseil du 28 février 2019

- * Approbation des comptes de gestion 2018 du budget principal et des budgets annexes
- * Approbation des comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes
- * Approbation des affectations des résultats de fonctionnement 2018 du budget principal et des budgets annexes
- * Autorisation à la majorité pour la mise en place d'une mutuelle santé communale par une société privée
- * Autorisation de création d'un poste d'adjoint technique principal et d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'agent technique territorial et d'un poste d'agent administratif principal 2^{ème} classe
- * Autorisation à signer une convention avec la commune de Brassac relative à l'utilisation de l'Espace Culturel de La Marquise permettant aux habitants de

la commune de Fontrieu de bénéficier des mêmes tarifications préférentielles accordées aux habitants de la commune de Brassac

- * Approbation à la majorité du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Hautes Terres d'Oc
- * Autorisation de la vente d'un véhicule frigorifique Renault Express ayant servi à l'approvisionnement des repas de la cantine scolaire
- * Autorisation de signer l'acte notarié de vente d'un lot à La Verrouillé
- * Autorisation à signer une convention d'occupation pour le dépôt de sédiments avec EDF dans le cadre de travaux de maintenance sur le barrage de Ponviel et sur les prises d'eau situées sur les ruisseaux des Agrès et de Falcou
- * Acceptation d'un versement de 80 euros à l'association des parents d'élèves "Vent d'autan" pour financer le lot principal du loto organisé par l'association

Approbation à l'unanimité des comptes administratifs 2018

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 19 mars 2019

- * Validation du renouvellement pour un an de la convention contractée avec l'association Payrin Caraïbes et le groupement forestier de Combespinasse et de la révision du montant de l'indemnité portée à 400 euros par jour de course pour un nombre d'utilisations maximum de 5 journées
- * Approbation du calcul des attributions de compensation pour les communes composant la CCSVP. Versement de la CCSVP d'un montant de 537,00 euros au crédit de la commune
- * Approbation du montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public par ENEDIS soit 209,00 euros correspondant au montant maximum de la redevance
- * Approbation du montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public par ORANGE (téléphonie) soit 3 161,59 euros
- * Autorisation de prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget annexe eau 2019 pour honorer une dépense d'un montant de 2 640,00 euros TTC correspondant au solde de paiement des travaux de réfection du réseau d'adduction d'eau potable à Entrevergnès
- * Autorisation de prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2019 pour honorer une dépense d'un montant de

29 882,38 euros TTC correspondant pour partie à la réhabilitation d'un mur de soutènement à Sablayrolles

- * Autorisation de prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2019 pour honorer une dépense d'un montant de 841,46 euros TTC correspondant à la fourniture de gaine pour le passage de la fibre optique sur la voie communale de La Causade
- * Autorisation de prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget annexe assainissement 2019 pour honorer une dépense d'un montant de 2 007,00 euros TTC correspondant à des travaux de raccordement d'une partie du hameau de Peyrolles
- * Approbation du choix du maître d'œuvre « Architecture Territoires Paysage » retenu par la CCSVP dans le cadre d'un regroupement de commandes pour le projet cœur de village, pour ce qui concerne directement la commune, celui de Sablayrolles pour un montant de 9 600,00 euros TTC
- * Autorisation d'ester en justice pour défendre les intérêts de la commune suite à une requête pour excès de pouvoir exprimée par Mr et Mme Berthoumieux et de désigner le cabinet Goutal & Alibert pour représenter la commune devant la juridiction administrative

Conseil du 12 avril 2019

- * Approbation à l'unanimité de la reconduction des taux communaux d'imposition 2018 :
 1. taxe habitation 7,95 %
 2. taxe foncière bâti : 13,06 %
 3. taxe foncière non bâti : 47,48 %
- * Approbation à l'unanimité du budget primitif 2019 de la commune :
 1. Total : 4 363 149 euros

2. Fonctionnement : 1 780 019 euros
3. Investissement : 2 583 130 euros

- * Approbation à l'unanimité du budget primitif annexe 2019 de l'eau :
 1. Total : 1 127 843 euros
 2. Fonctionnement : 337 291 euros
 3. Investissement : 790 552 euros
- * Approbation à l'unanimité du budget primitif annexe 2019 de l'assainisse-

Approbation à l'unanimité de la reconduction des taxes communales pour 2019

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 12 avril 2019

ment :

1. Total : 318 845 euros
 2. Fonctionnement : 108 798 euros
 3. Investissement : 210 047 euros
- * Approbation à l'unanimité du budget primitif annexe 2019 des Pompes Funèbres :
 1. Total : 3 700 euros
 2. Fonctionnement : 3 700 euros
 3. Investissement : 0 euros
 - * Approbation à l'unanimité du budget primitif annexe 2019 de La Verrouillé :
 1. Total : 372 000 euros
 2. Fonctionnement : 248 000 euros
 3. Investissement : 124 000 euros
 - * Approbation à la majorité du tableau de répartition des montants affectés aux associations pour 2019
 - * Autorisation à l'unanimité pour renouveler l'adhésion pendant 5 ans, pour l'ensemble des forêts communales au Programme de Reconnaissance des Forêts Certifiées (PEFC)
 - * Opposition à l'unanimité d'une procé-

dure d'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF (Office National des Forêts) en lieu et place de la commune

- * Approbation à l'unanimité du projet de mise en conformité des ouvrages d'eau potable du secteur du Margnès (réseau d'interconnexion et unité de traitement) et de demande d'aide financière auprès de l'Agence Adour Garonne et du Conseil Départemental. Le coût estimé de cette opération s'élève à 698 256 euros HT (incluant une tranche optionnelle s'élevant à 120 000 euros). Le plan de financement (HT) proposé est le suivant :
 1. Agence de l'eau (60 %) : 418 954 €
 2. Conseil Départemental : 69 825 €
 3. Auto-financement : 209 477 €
- * Approbation à l'unanimité de la vente d'un giro-broyeur à monsieur Thierry Escande, seul acquéreur déclaré suite à la campagne d'affichage de sa mise en vente, pour une valeur de 500 euros

Approbation à l'unanimité des budgets primitifs 2019

Conseil du 16 mai 2019

- * Autorisation à l'unanimité pour contracter un prêt relais de 2 ans d'un montant de 800 000 euros, afin de financer des opérations d'investissement notamment la construction de l'école, la création d'un atelier, la réalisation de pistes forestières, en attendant des rentrées de subventions et de remboursement de TVA. Ce prêt pourra être remboursé par anticipation aux rythmes des rentrées financières
- * Approbation à l'unanimité pour la création d'un poste d'adjoint technique de 24 heures par semaine en remplacement du contrat aidé (CUI) de Jean-Luc Guyraud qui prend fin juin 2019
- * Autorisation de création, aux services techniques de la commune, d'un poste d'agent technique territorial saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août 2019 au grade

d'adjoint technique non titulaire

- * Autorisation de création d'un poste d'agent d'animation territorial saisonnier du 1^{er} juillet au 22 septembre 2019 au grade d'adjoint d'animation territorial non titulaire affecté au Musée du Protestantisme
- * Autorisation de solliciter le Procureur afin de désigner la salle communale de Biot comme annexe de la mairie déléguée de Castelnau afin d'y célébrer le mariage de Jérémy Cros et Céline Rivinc en raison des problèmes d'accessibilité de la salle des mariages
- * Approbation à l'unanimité du rachat d'une parcelle de terrain au Saut de Lègue pour réaliser la zone de protection du captage d'eau du futur réseau d'eau du secteur du Margnès pour un montant de 4 000 euros

Autorisation de contracter un prêt relais d'un montant de 800 000 euros afin de financer des opérations d'investissement

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 14 juin 2019

- * Validation de la dépense du coût de représentation du cabinet Goutal & Alibert dans le litige avec Mr et Mme Berthoumieux, à savoir 150,00 euros HT / heure pour un temps passé estimé de 14 heures sur le dossier de mémoire en défense et, en fonction de la nécessité ou non de répondre, pour chaque écriture à réaliser, un temps de travail supplémentaire d'environ 5 à 7 heures
- * Approbation du montant restant à charge de la commune s'élevant à 31 320,00 euros TTC pour l'opération de dissimulation des réseaux de télécommunication au hameau de Cadou, suite à visite sur le terrain des services du SDET
- * Autorisation donnée aux services de la DRAC à proposer la statue-menhir de Cambous n°81 062 0003 à la commission nationale du patrimoine et de l'architecture en vue de sa protection au titre des monuments historiques, inscription ou classement, comme objet mobilier
- * Confirmation de l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC 136 d'une superficie de 3 031 m² située au lieu-dit le Devez, commune de Lamonté-larié appartenant à Monsieur Maffre Didier pour un montant de 4 000 euros, frais de géomètre et d'acte notarié supportés par la commune
- * Acceptation d'un déclassement d'une partie de la parcelle cadastrée K 46 et d'un prix de vente à hauteur de 30,00 euros / m², conformément à la délibération n°93/2017 du 20 novembre 2017, les frais de géomètre et les frais d'actes étant à la charge de Monsieur Colombeau Serge
- * Acceptation d'achat, pour réaliser l'agrandissement d'un carrefour au Bourguet Del Clot, d'une partie de la parcelle cadastrée I 227, appartenant à Mme Icher veuve Bousquet Simone pour un montant de 1 euro, les frais de géomètre-expert et de rédaction d'actes étant supportés par la commune
- * Approbation des choix des entreprises pour réaliser la consolidation du chemin rural du Verdier-Piste du Quio soient, Société Bois Rouge pour les opérations d'égavage estimées à 1484,00 euros HT et SAS Gannac pour la partie « Maçonnerie/Terrassement » estimées à 41 643,50 euros HT
- * Approbation du choix du groupement d'entreprises solidaires SARL THOUY TP/ SCOP SO.LA.CO TP pour le lot « Création d'un réseau d'interconnexion » estimé à 555 807,50 euros HT et de l'entreprise CPS EAU pour le lot « Création d'une unité de traitement » estimée à 45 540 euros HT pour les travaux de création d'un réseau d'interconnexion pour la mise en conformité des ouvrages d'eau potable du secteur du Margnès
- * Approbation d'une décision modificative du budget principal pour satisfaire la ligne budgétaire d'investissement « Carrefour feux tricolores », les crédits seront pris sur des lignes budgétaires excédentaires « Mur de Sablayrolles » et aménagement cimetière de Cambous
- * Approbation d'une attribution de subvention au Comité des fêtes de Ferrières d'un montant de 750,00 euros
- * Approbation de la motion de soutien à la population retraitée présentée par 9 organisations syndicales, dénonçant la situation faite à la population retraitée du fait de « la quasi-non-revalorisation des pensions depuis 6 ans » et de « la hausse de 25% du montant de la contribution sociale généralisée (CSG) pour des millions de retraités », « Cette situation contribuant à l'appauvrissement de la population âgée et réduisant les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité. »

Les commissions

Eau

Les travaux de réhabilitation du captage du Saut de Lègue sont en cours de finition.

La clôture du périmètre de protection immédiat va être posée dans le courant du mois de juin. En ce qui concerne les dalles de propreté en béton situées autour des ouvrages, celles-ci seront coulées en septembre après stabilisation du terrain.

Pour la suite des travaux de restructuration du réseau du Margnès nous attendons le montant du financement accordé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

La prochaine réunion de la commission devant étudier notre dossier est fixée au 27 juin 2019. Nous connaissons alors les taux de participation qui nous seront alloués.

La consultation des entreprises concernant la suite de travaux a eu lieu au mois d'avril.

Pour les travaux de génie civil, trois entreprises ont répondu. L'entreprise retenue est THOUY / SO.LA.CO.

En ce qui concerne la partie traitement télégestion, deux entreprises ont répondu, l'entreprise CPS Eau a été choisie.

Nous attendons les conclusions de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

En fonction de leur décision les travaux débiteront, éventuellement, en septembre 2019.



Assainissement

Les travaux au village de Castelnau sont terminés. Nous avons refait à neuf le réseau d'eau potable ainsi que le réseau des eaux pluviales. Nous sommes restés dans l'enveloppe financière prévue.

Dans le détail des travaux :

- Assainissement pour un coût de : 199 451,70 € TTC (Budget assainissement)
- Eau potable pour un coût de : 201 430,27 € TTC (Budget l'eau)
- Réseau pluvial : 85 944,68 € TTC (Budget commune)

De plus nous avons profité des travaux pour faire enterrer la ligne de la fibre optique de Biot à Castelnau.

Les travaux de remise en état de la chaussée ont été effectués par la communauté de communes avec la pose d'un enrobé à chaud.

Nous remercions les riverains de leur patience lors de l'attente de la remise en état de la voirie.

En ce qui concerne les travaux prévus à

Sablayrolles nous avons l'obligation de les reporter en 2020 car nous n'avons pas eu les subventions prévues de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Nous poursuivons toujours les études qui seront représentées en fin d'année pour une nouvelle demande de subventions.

Un point sur l'assainissement de Ferrières :

- Une dalle de propreté a été faite à la station afin de faciliter le nettoyage des paniers de filtrage des eaux usées.
- Des travaux de maintenance sont prévus au niveau du poste de relevage situé sur la RD 66 vers Guyor.



Les commissions

Travaux

Comme chaque année, un programme de réfection de voirie va être réalisé :

- Cette année, il est prévu de refaire entièrement celle des hameaux d'Entrevergnès-Haut et d'Entrevergnès-Bas suite à la réfection du réseau de distribution d'eau potable ainsi que celle du hameau de Cadoul après les travaux d'assainissement que les riverains ont pris à leurs charges. Nous en avons également profité pour refaire les réseaux d'eau potable et pluviale, ainsi que l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.
- La route de Longuevergne, en grande partie, la plateforme de retournement des grands cars scolaires au pont de la Causade, les abords de la Pierre Plantée qui sert de lieu de culte, une placette sur le haut de Soulègre, une poutre de rive au hameau de Valès-Haut, un accès à Combeginestouse et la voie du Travès, seront traités pour plus de 90 000 €.
- Des routes intercommunales vont faire également l'objet de travaux : la route VC57, partant de Biot au pont de la Causade et desservant notre nouvelle école va être réalisée en enrobé (c'est la seule route sur notre commune), la réfection totale de la chaussée sur 1 835 ml de la VC1 Lagrange, sur 500 ml de la VC11 Saut de Lègue, sur 310 ml de la VC57 la Tour, sur 1 500 ml de la VC3 Sablayrolles / la Pierre Plantée, sur 100 ml de la VC6 Armengaud, puis du point à temps, du point à temps sur la VC 8 Valès, des poutres de rive sur la VC5 les Planquettes, sur la VC18 Maynadier et sur la VC40 Arcanic, le tout pour plus de 224 000€.

Notre commune a été éligible à un relai téléphonique. Il sera positionné sur le massif forestier du Quio. Cette opération est une opération blanche pour notre commune, tout est pris en charge par les opérateurs. Il devrait être opérationnel courant du premier trimestre 2020.

Deux routes forestières servant à désenclaver nos forêts vont être réalisées : une

desserte pour le Puech du Singladou, et une autre pour le massif du Quio. Ces travaux sont subventionnés par la Région, à hauteur de 70%. Les 30% restant sont partagés au prorata des superficies de terrain à desservir entre groupements forestiers, particuliers et commune.

Les travaux du cimetière de Cambous ainsi que ceux à l'église de Jaladieu ont commencé.

Illustrations de quelques travaux réalisés :

Réhabilitation d'un mur à Sablayrolles



Aménagement de la zone poubelles à Cugnasse



Création d'une zone poubelles en pierre en face de l'école



Aménagement des espaces verts autour de l'école



Réfection du mur en pierre sur la route de Biot à la Causade



Travaux d'élagage de certains de nos chemins communaux



Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

FONTRIEU-ENERGIE : 3 éoliennes envisagées, parallèles à celles du parc du Puech Cornet

Lors d'une période de concertation préalable organisée au début de l'année (janvier 2019), 3D ÉNERGIES a présenté à tous l'implantation finale retenue pour le projet de Fontrieu Energie. Durant cette période, vous avez pu consulter le dossier de présentation du projet disponible en mairie et sur le site internet du projet :

<http://www.parceolienfontrieuenergie.fr>

Une permanence publique a également eu lieu le samedi 12 janvier à la salle communale de Biot en présence de l'agence TACT et de 3D ÉNERGIES. Douze d'entre vous sont venus poser des questions et donner leur avis.

A l'heure actuelle, les dernières expertises techniques et environnementales devant être menées sont désormais terminées.

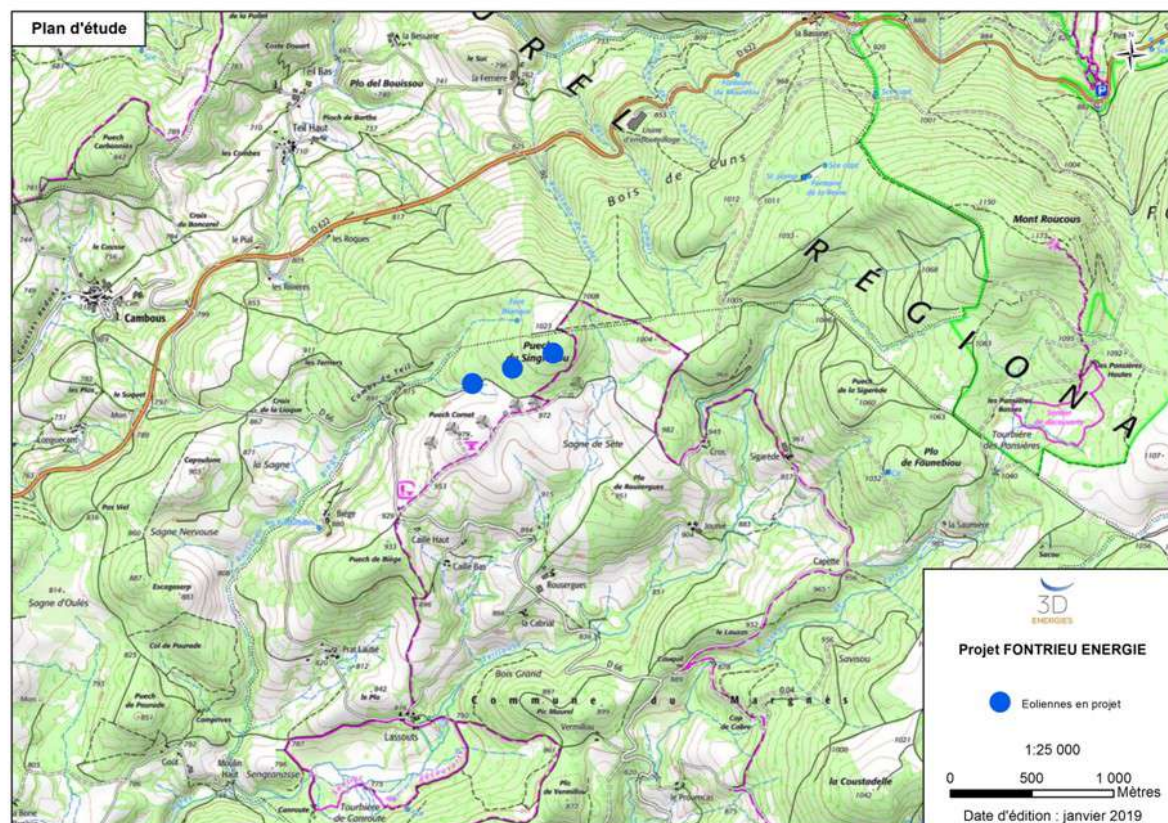
3D ÉNERGIES envisage de déposer le dossier de demande d'autorisation environnementale auprès des services de la Préfecture dans le courant de l'été.

Dès lors, débutera une période d'instruction d'environ 10 mois durant laquelle une enquête publique sera organisée.

Un second bulletin d'information présentant le projet finalisé vous a été distribué pendant le mois de juin.

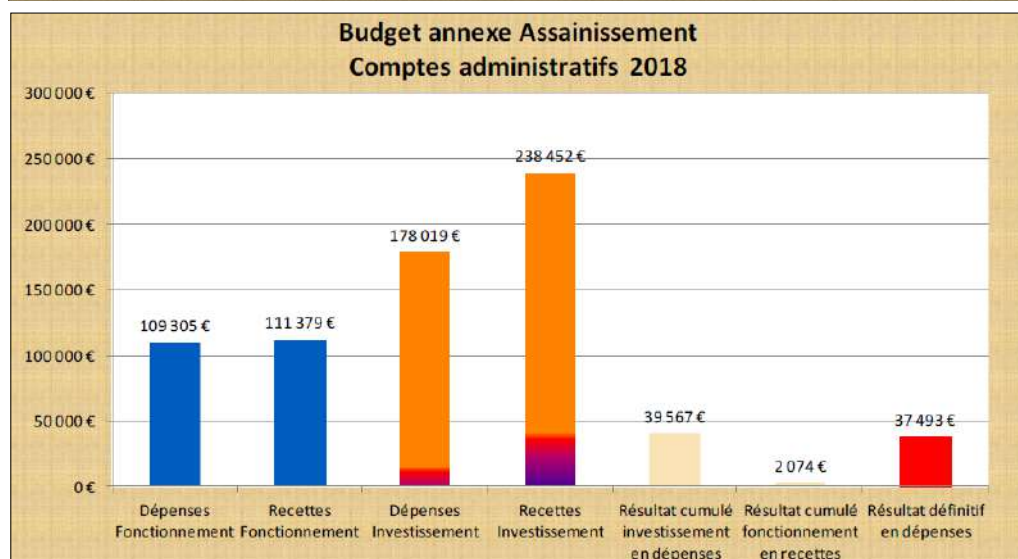
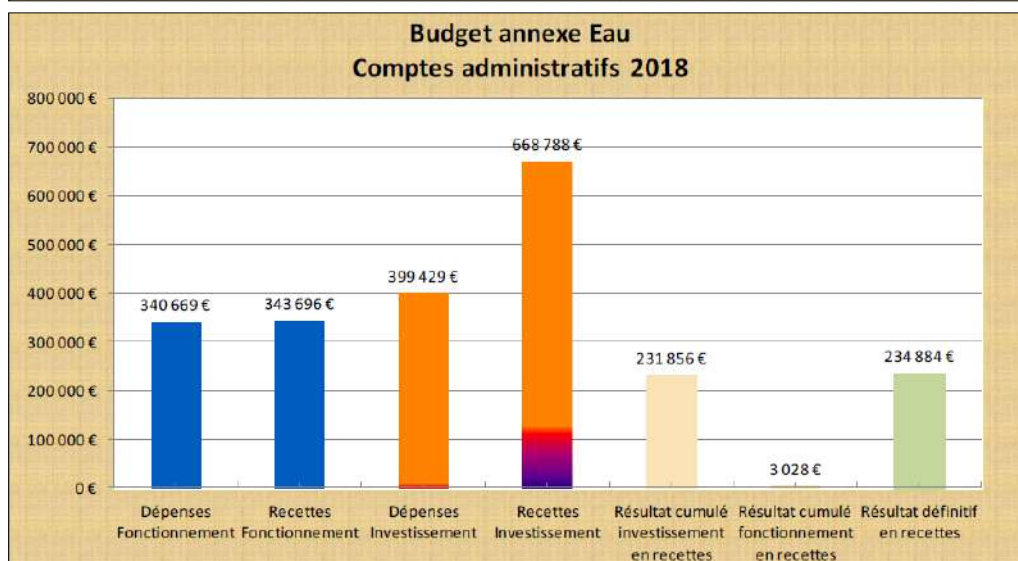
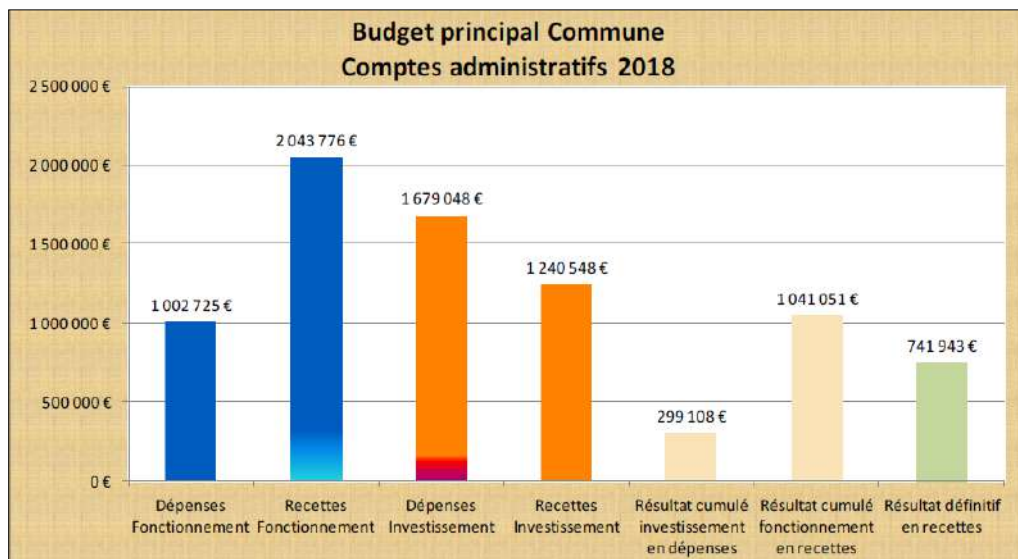
Afin de poursuivre la démarche d'information entamée et de répondre à toutes les questions pouvant rester en suspens avant le dépôt du dossier, 3D ÉNERGIES, avec l'aide de l'agence TACT, a souhaité se mettre à disposition en proposant une visite du parc éolien du Puech Cornet le 26 juin 2019.

Pour rappel, les discussions concernant les modalités de participation de la commune et du syndicat Territoire d'Énergie Tarn au projet de Fontrieu Energie sont toujours en cours. Vous serez tenus informés de toute décision qui sera prise à ce sujet. Il en sera de même pour la mise en place d'un investissement participatif citoyen.



Les commissions

Finances : principaux comptes administratifs 2018



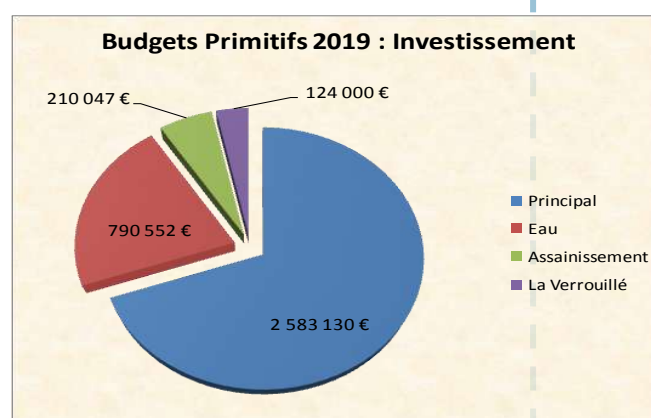
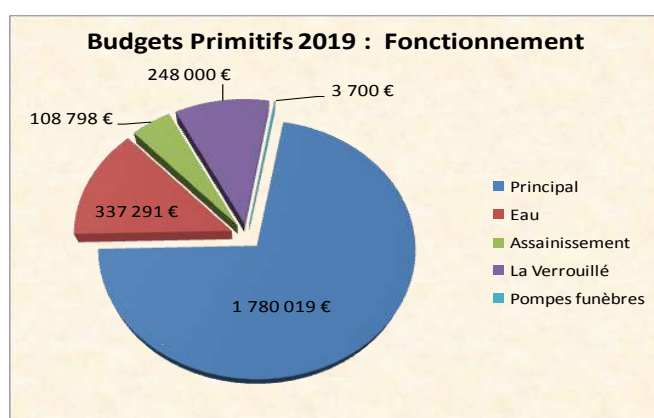
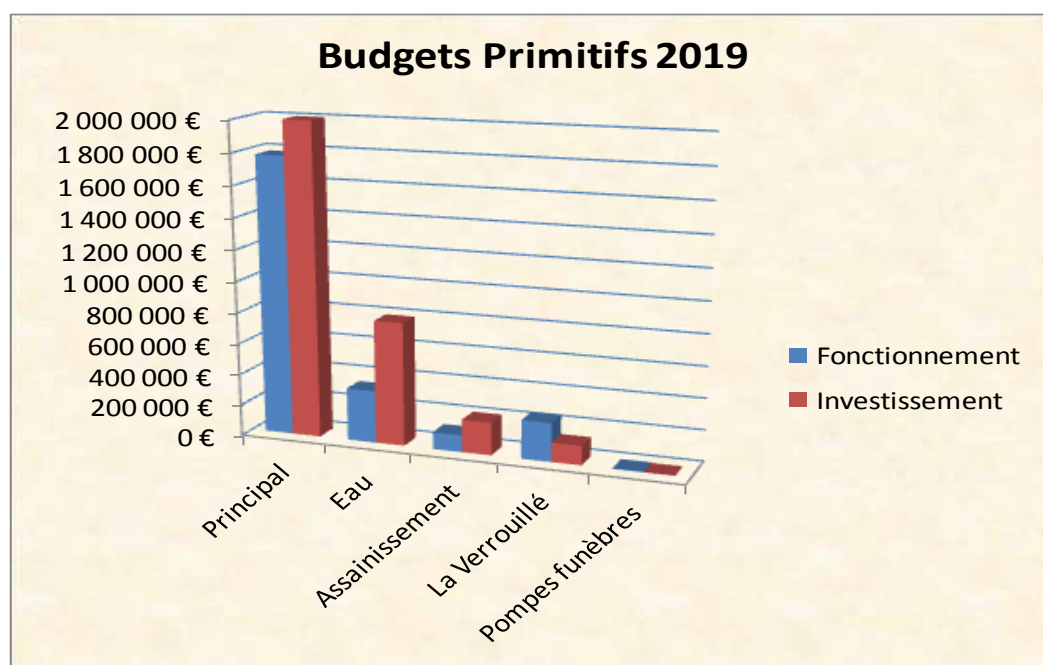
Les commissions

Finances : principaux budgets primitifs 2019

Le budget primitif total de la commune s'élève à 6 185 537 euros, la part fonctionnement à 2 477 808 euros, celle de l'investissement à 3 707 729 euros. Ces montants prévisionnels sont sensiblement identiques à ceux de 2018. Ils ont été validés par le conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2019.

Le budget primitif principal a été construit sur la base d'une reconduction des taux des trois taxes communales appliqués en 2018 (Habitation : 7,95 %, Foncier bâti : 13,06 % et Foncier non bâti : 47,48 %)

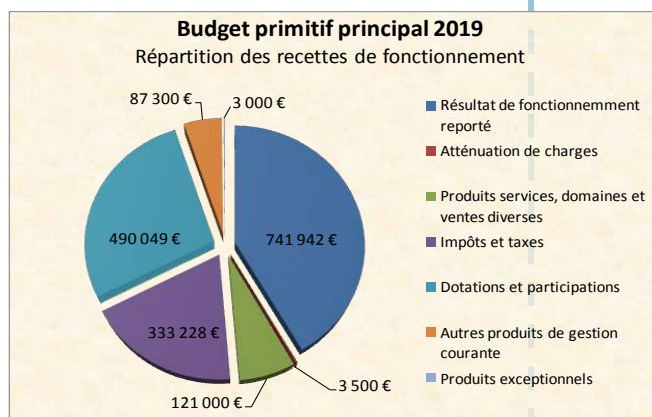
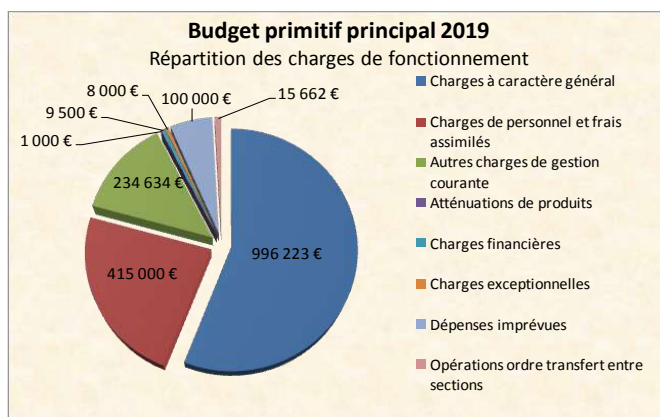
Présentation graphique de l'ensemble du budget primitif :



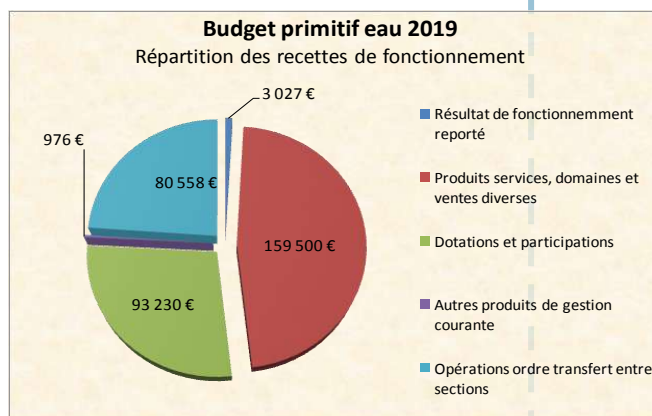
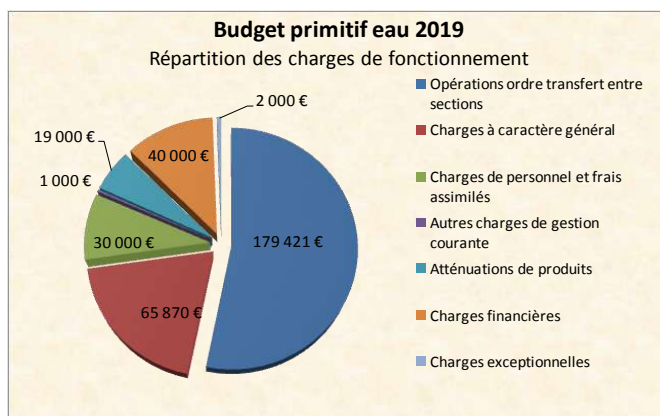
Les commissions

Finances : principaux budgets primitifs 2019

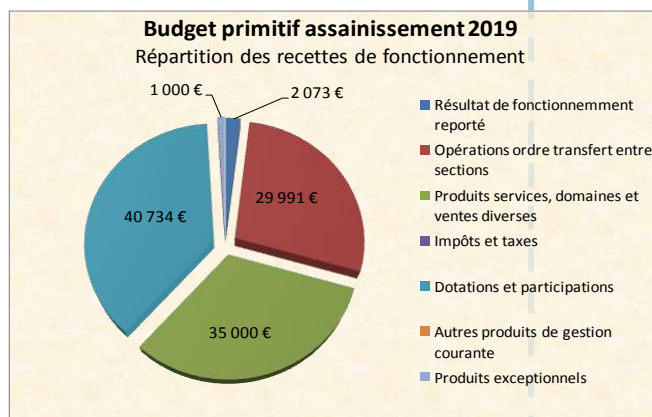
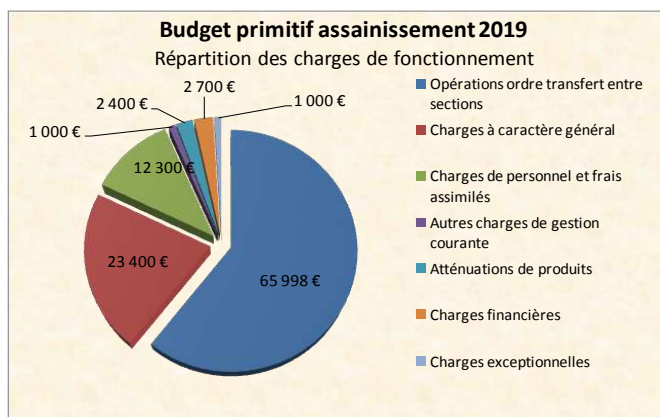
Présentation graphique du budget primitif principal :



Présentation graphique du budget primitif eau :



Présentation graphique du budget primitif assainissement :



Economie

Ils ont choisi Fontrieu ...

Coincé entre calcaire et granit, le hameau du Suquet sur la commune historique de Ferrières, connaît depuis quelques mois une activité intense. Amandine et Max, jeune couple, trentenaires, ont décidé de rénover et d'agrandir une maison, résidence secondaire familiale depuis 3 générations, qu'ils occupent désormais comme résidence principale depuis plus de 2 ans.

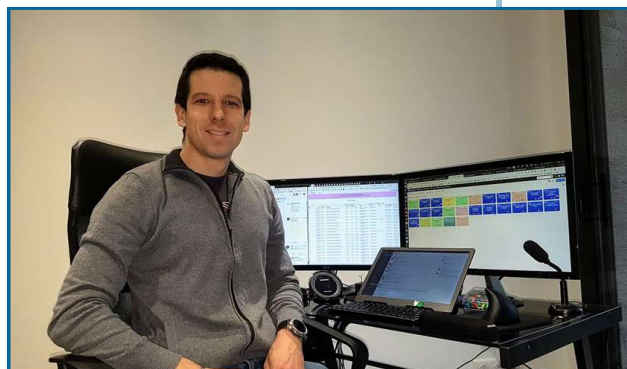
Directeur technique de FoxNot, jeune start-up dédiée aux notaires ayant fait le choix de ne pas avoir de bureaux, Max a trouvé au Suquet un réseau internet performant lui permettant d'y exercer son télétravail. Son nouveau bureau très lumineux, domine les prairies et les bosquets du vallon du Ferralde. Avec ses écrans, son micro et son casque, il gère une équipe de sept informaticiens, tous télétravailleurs, dispersés aux quatre coins de la France. Régulièrement, Max se déplace pour travailler en face à face avec ses collaborateurs.

Amandine et Max ont choisi de s'installer

et d'investir au Suquet, dans le rural profond, pour une qualité de vie, un tissu relationnel et un environnement paisible qu'ils apprécient par rapport à leur précédent logement en centre ville de Bordeaux.

Adeptes du consommateur local, ils acceptent les contraintes de cette implantation comme les déplacements plus longs ou l'accès aux commerces plus restreint.

Le souhait de Max, c'est de montrer aux jeunes télétravailleurs qu'il est possible de s'installer sur la commune pour continuer à faire vivre la montagne et profiter d'un meilleur cadre de vie.



La commune de Fontrieu leur souhaite une pleine et belle réussite

Une jeune agricultrice au Bousquet ...

Claire-Lise Barthès est âgée de 22 ans. Elle a un bac pro élevage et un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Elle a fait ses études à Castelnau-dary.

Durant cinq ans, elle a effectué des stages d'élevage d'ovins et de bovins.

En décembre 2018, elle s'installe sur la ferme de son grand-père au lieu dit Bousquet.

Sur la ferme de 12 ha de prairies, elle fait pâturer un troupeau de 50 brebis de race Lacaune croisée de Berrichon. Le foin récolté sert au nourrissage des bêtes. Les agneaux sont vendus à une coopérative.

Elle envisage la vente directe aux particuliers sous forme de colis. Elle a également le projet d'élever des canards prêts à gaver (environ 15 000 par an)

Sa deuxième activité est un travail en usi-

ne à Brassac Industrie. Elle est aussi pompier volontaire.

Son compagnon Cyril Viguier, 20 ans, termine, cette année, un BTS ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation) à Saint-Affrique.

Il a le projet de s'installer en GAEC avec ses parents déjà éleveurs d'ovins viande et de porcs à Guyor-Bas sur la commune du Bez, en augmentant le cheptel d'ovins viande.



A la rencontre des associations

Le Musée du Protestantisme

Cette année, le musée a intitulé sa programmation culturelle « Femmes de tête, femmes de cœur, des protestantes engagées », expositions temporaires et manifestations déclinent ce thème au fil des mois.

La saison estivale approche et succède à un printemps riche en rencontres et partages.

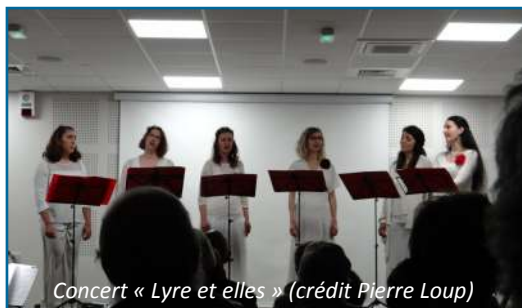
La saison s'est ouverte à Brassac avec Mary Myriam, conteuse, qui nous a proposé un spectacle « Elles étaient une foi... » offrant une galerie de portraits de femmes portées par leur foi et leurs convictions.

Les animations « traditionnelles » se sont enchaînées avec la marche de printemps, dont le parcours a permis d'aller à la ren-



La marche de printemps (crédit : Pierre Muller)

contre de quelques habitantes marquantes de la commune, puis en mai la Nuit des Musées animée par l'ensemble féminin « Lyre et elles » (lors de cette soirée, le musée a présenté son projet d'édition du livre de « Salomon à Soliman »).



Concert « Lyre et elles » (crédit Pierre Loup)

Un des moments phare de ce printemps fut la conférence de Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, qui, devant une assistance nombreuse, en re-

traçant les contours de la loi 1905 et en explorant les nombreuses nuances de la loi dans l'ensemble des domaines de la société sur la base de questions-réponses des participants, a rappelé que cette loi se suffit à elle-même, qu'il ne faut pas l'instrumentaliser mais qu'il est nécessaire d'avoir en permanence à l'esprit les trois piliers qui en fixent le principe politique : la liberté, liberté de conscience, liberté de culte, liberté de manifester ses convictions ; la neutralité des services publics et des agents publics ; la citoyenneté qui stipule que nous sommes tous différents mais égaux en droits.

Le programme estival et automnal est tout aussi varié, entre marche découverte, sortie patrimoine, conférences, cafés-débats, journées du patrimoine et journée généalogie.

Vous trouverez sur la page suivante le détail du programme. Vous pouvez également le consulter sur le site du Musée du Protestantisme (www.mprl.fr), sur le site des Musées d'Occitanie (www.musees-occitanie.fr) ou dans l'agenda du site de la commune de Fontrieu.

Venez également découvrir l'exposition temporaire « Femmes de tête, Femmes de cœur des protestantes engagées » présentée au musée jusqu'au 15 novembre et l'exposition « L'émancipation des femmes à travers la Bible » présentée au temple de Baffignac de la mi-juin à la mi-septembre.



Conférence de Jean-Louis Bianco (crédit : Le Musée du Protestantisme)

Allez visiter le site du musée (www.mprl.fr) pour faire plus amplement connaissance avec cet équipement culturel structurant du territoire

Heures d'ouverture en Juillet/août/septembre

- Tous les jours (sauf mardi et dimanche) : 10h00-12h00 / 14h30-18h30, visite guidée : 10h30, 15h00 et 16h30
- Mardi et dimanche : 14h30-18h30, visite guidée : 15h30 et 16h30
- Visite du Musée gratuite le samedi (sauf groupe)

Pour les groupes, visite guidée toute l'année sur réservation

Renseignement : 05 63 74 05 49

A la rencontre des associations

Le Musée du Protestantisme

■ Mercredi 17 juillet

Marche découverte suivie d'une animation musicale : « A la source du Ferralgues »

Un parcours commenté d'environ 6 km autour de l'histoire locale.

Un buffet froid sera proposé à l'issue de la marche, agrémenté par de la musique, des danses et chants occitans. Le buffet et la soirée sont ouverts à tous.

Rendez-vous à 15h00 pour la visite du musée, à 16h30 organisation du co-voiturage pour se rendre sur le lieu de départ de la marche, retour vers 19h30. Possibilité de se joindre aux marcheurs à partir de 20h00.

Inscription obligatoire - Tarifs : adulte : 17€ (enfant - 10 ans 7€), marche seule 7,50€

■ Jeudi 18 juillet

Conférence : « Les migrations dans le monde (plus particulièrement les femmes et les enfants) »

Par **Catherine Wihtol de Wenden** (Directrice de recherche émérite, CNRS ; juriste et politiste) au temple de Baffignac à 18h00

■ Jeudi 25 juillet

Conférence : « Le procès des sorcières »

Par **Armelle Lebras Chopart** (Professeure émérite de sciences politiques à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, spécialiste de philosophie politique et des questions d'égalité femmes-hommes) à la salle municipale Pierre Davy à Ferrières à 18h00

■ Mercredi 21 Août

Sortie patrimoine en voiture : « Femmes protestantes du vianais et du vabrais »

Circuit en lien avec l'exposition 2019 du Musée.

Rendez-vous à 9h00 salle polyvalente de Viane pour l'accueil et la présentation de la sortie. Fin de la journée à 17h30 à Ferrières.

Inscription obligatoire : Tarif adulte 25€ / personne (circuit commenté, boissons et repas)

■ Jeudi 12 septembre

Cafés-débats : « Sécularisation et laïcité dans les espaces musulmans »

Par **Mohamed-Chérif Ferjani** (Professeur émérite de science politique et d'islamologie) à 18h00 à salle municipale Pierre Davy à Ferrières

■ Jeudi 19 septembre

Cafés-débats : « Islam et République »

Par **Ghaled Bencheikh** (Président de la Fondation de l'islam de France, physicien et islamologue franco-algérien) :

■ Samedi 21 et Dimanche 22 septembre

Dans le cadre des journées du patrimoine : visites du musée 10h30-18h30 et découverte des collections de l'Imprimerie de l'Avenir (Maison Lafarge 14h00-17h00)

Le dimanche à 14h00 à la salle Pierre Davy à Ferrières, rencontres avec des artisans d'art (reliure avec **Geneviève Cornu**, tapisserie d'ameublement avec **Fanny Soulard**)

■ Dimanche 27 octobre

Journée Généalogie de 10h00-18h00 à la salle municipale Pierre Davy à Ferrières

Des associations de généalogistes amateurs du Tarn et d'Occitanie présenteront leur travail et partageront leur expérience. Un atelier ludique sera proposé aux enfants pour réaliser de petits arbres généalogiques

A 15h00, conférence avec **Pierre Thouy** sur les « Noms de famille /toponymie »

*Ouverture en
juillet/août/
septembre*

*Tous les jours :
(sauf mardi et
dimanche)*

*10h-12h /
14h30-18h30*

*Visites guidées
10h30, 15h00 et
16h30*

*Mardis et
dimanches*

*14h30-18h30
Visites guidées
15h30 et 16h30*

*Visite gratuite
le samedi (sauf
groupe)*

*Le programme
complet des
animations, est
disponible sur
le site du musée
(www.mprl.fr).*

*Vous pouvez
également le
retrouver sur
les sites des
musées
d'Occitanie et
de la commune
de Fontrieu*

A la rencontre des associations

Un Païs, une Abeille

Nous vous avons déjà présenté l'association « Un Païs, une Abeille » qui souhaite mettre en place des actions afin que des colonies d'abeilles noires locales repeuplent notre territoire.

Mais... une colonie d'abeilles *qu'es aquò ?*

L'abeille mellifère dont il est question ici fait partie de l'une des nombreuses espèces d'abeilles. Elles sont toutes des insectes pollinisateurs qui assument un rôle important dans la reproduction de la plupart des espèces végétales.

Revenons à l'Apis Mellifera Mellifera, l'abeille endémique de notre pays. Elle est constituée d'une tête, d'un thorax et d'un abdomen. Elle a trois paires de pattes et deux paires d'ailes. Elle vit en colonie, c'est un organisme vivant à part entière, que l'on appelle aussi essaim. Cet essaim est composé d'un nombre variable d'abeilles. Ce nombre varie en fonction de la force de l'essaim et/ou de la période de l'année.

L'essaim est composé de trois « castes »

Une reine, qui est la mère de toutes les abeilles qui constituent la colonie.

De la ponte de l'œuf au jour de la naissance de la reine il s'écoulera 16 jours : trois jours sous forme d'œuf, cinq jours sous forme de larve et sept jours dans le cocon (nymphe et Imago). Elle pond jusqu'à 2 000 œufs par jour. Elle choisit de pondre des œufs fécondés, qui donneront naissance à des ouvrières ou des œufs non fécondés, qui donneront naissance à des mâles.

Elle a une durée de vie très variable de 1 à 5 ou 6 ans. Elle possède un dard lisse qui peut se rétracter, elle peut donc piquer à plusieurs reprises sans perdre la vie.

Les ouvrières, dont le nombre est très variable (entre 5 000 et 80 000 !) :

De la ponte de l'œuf au jour de la naissance de l'ouvrière il s'écoulera 21 jours : trois jours en œuf, cinq jours en larve et douze jours dans le cocon. Leur durée de vie est d'environ 45 jours en été, de plusieurs mois pour les abeilles qui naîtront à l'au-

tomne.

Au cours de leurs vies elles seront tour à tour nettoyeuses puis nourrices, cirières, gardiennes et enfin butineuses.

Elles possèdent un dard qui une fois planté reste en place à cause d'aspérités qui le retiennent et l'empêchent de se rétracter. L'abeille qui pique perd avec son dard une partie de son abdomen et ne survivra pas.

Des faux bourdons, leur nombre est aussi très variable mais ils restent minoritaires, tout au plus quelques dizaines :

De la ponte de l'œuf au jour de la naissance du mâle il s'écoulera 24 jours : trois jours en œuf, six jours en larve et quatorze jours dans le cocon.

Leur seul rôle avéré est celui de reproducteur. Ils pourraient participer au maintien de la température dans la ruche et ont sûrement des fonctions qui ne sont pas encore connues. Ils ne possèdent pas de dard.

A l'automne, n'étant plus utiles à la colonie, les ouvrières vont les chasser de la ruche ou ... les tuer !

Les abeilles récoltent certains éléments indispensables à la vie de la colonie et en produisent d'autres.

Elles récoltent :

Le pollen, les grains de pollen sont les cellules reproductives mâles des plantes à fleurs. C'est une source de protéine pour les abeilles.

Le nectar, une solution aqueuse sécrétée par les fleurs contenant divers types de sucres.

Le miellat, que des pucerons sécrètent sur certains arbres comme le bouleau ou des conifères.

La propolis, une sève récoltée sur les bourgeons de certains arbres. Elle a des propriétés antiseptiques et antibiotiques.

Contact de l'association :
unpaisuneabeille@gmail.com



A la rencontre des associations

Un País, une Abeille

C'est un matériau dont elles se servent pour colmater les trous de la ruche, pour embaumer des intrus trop gros pour être expulsés, pour désinfecter mais aussi sûrement à des fins thérapeutiques. L'eau est un élément indispensable à la colonie.

Elles produisent :

La cire, issue des glandes cirières des ouvrières situées sous leur abdomen. Les abeilles confectionnent des rayons composés d'alvéoles à huit côtés. Ces alvéoles abritent le couvain et servent de lieu de stockage pour le miel ou le pollen.

La gelée royale, sécrétée par des glandes pharyngiennes situées dans la tête des ouvrières, elle s'accumule dans le jabot. Elle constitue la nourriture exclusive de toutes les larves durant les trois premiers jours. Seule la reine sera nourrie toute sa vie de gelée royale.

Le miel, résultat de la transformation du nectar par des enzymes présents dans le jabot des abeilles.

Pour une bonne conservation le taux d'humidité du miel ne doit pas dépasser 17 ou 18 %. Il est composé entre-autres de glucose, de fructose (environ 80 % de sucres), de minéraux, de vitamines, d'eau...

Le pain de miel, mélange de pollen et de miel. Les larves d'ouvrières et de mâles sont nourries de ce mélange après leurs trois premiers jours.

L'essaimage est un moyen pour la colonie de se reproduire par division. La vieille rei-

ne sort de la ruche avec « un paquet » d'ouvrières à la recherche d'un nouveau gîte. Les abeilles restées dans la ruche d'origine élèvent une nouvelle reine.

Le vol nuptial : la jeune reine sortira quelques jours après sa naissance pour se faire féconder en vol par plusieurs mâles afin de remplir sa spermathèque. Une fois revenue à la ruche elle n'en ressortira que si la colonie essaime.

La danse des abeilles : pour communiquer sur l'emplacement, la distance, la nature et l'importance d'une source de pollen, de nectar ou d'un lieu qui pourrait accueillir un essaim juste sorti de sa ruche d'origine, une abeille effectue des cercles ou des huit sur les rayons, à l'intérieur de la ruche en les orientant en fonction de la course du soleil.

La glande de Nassanov est située sur leur abdomen, grâce à elle les abeilles émettent des effluves qui permettent aux abeilles d'une même colonie de se reconnaître et de se rassembler instantanément.

Voilà ! En espérant que ces quelques explications vous donneront envie de vous pencher plus en détails vers le monde fascinant des abeilles et, pourquoi pas, d'accueillir une ruche au fond de votre jardin !



L'ABELHA

L'abelha a la vitra de l'alba
Carga de belugas d'estiu
E se garda lo plen solelh
A la poncha del fisson
Quand sortirem de l'hiver
Pel trauc de la muralha
Nos caldrà coma l'abelha
Una espasa dins la man
Se volèm tornar trobar
Las flors que nos an raubadas.

L'ABEILLE

L'abeille à la vitre de l'aube
Chargée d'étincelles d'été
Se garde le plein soleil
A la pointe du dard
Quand nous sortirons de l'hiver
Par le trou de la muraille
Il nous faudra comme l'abeille
Une épée dans la main
Si nous voulons retrouver
Les fleurs qu'on nous a volées

Poème de Jean-Marie Petit
universitaire,
poète
d'expression
française et
occitane,
né en 1941 à
Quarante dans
une famille de
vignerons

A la rencontre des associations

Le groupe vocal Divertissimo

Dès le samedi 9 février 2019, après la pause de janvier, les choristes du groupe vocal Divertissimo, pleins d'énergie ont rouvert la saison au cours d'une journée « portes ouvertes ».

Le 7 avril un concert a été donné en l'église d'Anglès avec le groupe « Là-Bas » venu de Toulouse, groupe qui, avec leurs belles et jeunes voix, a enchanté la deuxième partie du concert. Concert suivi d'un grand moment de convivialité autour d'un excellent buffet.

Assidu aux répétitions hebdomadaires du mardi soir, le groupe vocal Divertissimo est parti pour la ville le 28 avril. En effet, trois chorales se sont retrouvées en l'église Saint-Jean-Saint-Louis de Castres pour un concert « Hôpital sourire » en faveur du centre hospitalier intercommunal Castres-Mazamet. Un grand succès, de trois répertoires très différents, pour cette

magnifiquement les fêtes de Biot.

Un concert est prévu à la salle des fêtes de Saint-Salvy-de-la-Balme le 1^{er} septembre pour le « chapitre » de la confrérie « La cunhière du Sidobre ».

L'assemblée générale de l'association du groupe vocal aura lieu le samedi 5 octobre et Divertissimo en profitera pour fêter ses cinq ans d'existence.

Un concert de Noël sera donné en l'église d'Espérausses le vendredi 6 décembre.

Rappelons que le groupe Divertissimo a aussi à son actif l'organisation de tournois de belote qui connaissent un franc succès les mardis après-midi, tous les 15 jours, de novembre à mai et de trois concours, les vendredis, durant l'hiver.

Après une pause en juillet, l'association Divertissimo organisera un concours de belote le vendredi 23 août à 21h00 en ouverture des fêtes de Sablayrolles.

**Pour
information
complémentaire
s'adresser à
Christian Nègre
06 10 64 59 67**



réunion de 100 voix où partage et amitié étaient les maîtres-mots en cette après-midi de printemps. (Concert donné à l'initiative de l'AVF de Castres).

A l'invitation de l'association « Marcheurs et pèlerins », Divertissimo s'est rendu le 1^{er} juin au Pont de l'Arn pour un concert donné l'après-midi en compagnie de deux autres chorales, en faveur de la recherche sur la mucoviscidose.

Comme tous les ans depuis sa création, le groupe a chanté « dans son pays » en l'église de Biot pour célébrer la fête de la musique le 30 juin 2019 clôturant

Le dynamisme du chef de chœur, l'implication des choristes et de tous ceux qui participent à leur niveau à la vie de l'association sont toujours intacts ! La montagne est heureuse de faire entendre sa voix.

Le groupe vocal est toujours à la recherche, surtout de voix d'hommes, mais toutes les voix nous intéressent !

Aucune connaissance de la Musique n'est exigée.

Seuls, l'envie et le plaisir de chanter comptent !

Ça s'est passé dans la commune...

Visites à nos aîné(e)s

Comme traditionnellement, Monsieur le maire accompagné d'élus ont visité, à l'occasion de l'année nouvelle, les aînés de la commune : 22 résidents de différentes maisons de retraite du territoire des Hautes Terres d'Oc : Brassac, Lacrouzette, Anglès, Saint-Pierre de Trivisy et 42 personnes de plus de 85 ans vivant chez elles. A chaque rencontre, un cadeau individuel leur a été offert comme gage de cordialité.

Lors de ces visites, les élus ont été chaque fois chaleureusement accueillis. Que toutes et tous en soit, une nouvelle fois, affectueusement remerciés.



Vœux de nouvel an à la résidence Nancy Bez

Le samedi 12 janvier, le maire, Didier Gavalda, accompagné d'élus, a traditionnellement présenté ses vœux de nouvel an aux résidents ainsi qu'au personnel d'encadrement de la résidence Nancy Bez.

Ce fut l'occasion de partager la galette des rois.

Nous ne dirons jamais assez la joie de vivre de ces résidents qui souhaitent participer activement à la vie de la commune, preuve récente, parmi d'autres, leur contribution à son embellissement en peignant un Récup 'Verre.



Vœux à la population

Les traditionnels vœux du maire de la commune se sont déroulés, le dimanche 6 janvier 2019, à la salle communale Jean-Paul Gleizes de Sablayrolles en présence de madame Brigitte Pailhé-Fernandez, conseillère départementale, de monsieur

Jean-Claude Guiraud, maire de Brassac, ainsi que d'un représentant de la gendarmerie.



Ça s'est passé dans la commune...

Louis Cavaillès, V.I.P. de Fontrieu

A l'entrée de la mairie de la commune historique de Castelnau de Brassac, apposée sur le mur, une modeste plaque commémore le souvenir de Louis Cavaillès.

Cet ancien, mécanicien de Mermoz a joué un rôle majeur dans l'épopée de l'aéropostale au début du siècle dernier.

Ancien chef d'agence de La Dépêche à Castres, Monsieur Jean-Pierre Gaubert est l'auteur de très nombreux ouvrages de poésie mais aussi de plusieurs biographies.

Il a accepté de venir, pendant près de deux heures, nous parler du destin exceptionnel de notre compatriote Louis Cavaillès. Monsieur Gaubert l'a côtoyé à partir de 1973 jusqu'à la fin de sa vie en 1983. Il a été très marqué par la passion, l'héroïsme mais aussi l'humilité et l'abnégation du personnage.



Devant un public captivé d'une cinquantaine de personnes, il a déroulé la vie de Louis Cavaillès. Né au Brugassou en 1901, dans une modeste famille de onze enfants, il fréquentera quelques temps l'école de Saint-Agnan. Mais, avec la guerre, il sera placé dans des fermes comme valet. A 15 ans, il part au « Pays Bas » pour tailler la vigne puis comme veilleur de nuit dans un garage de Béziers. C'est là qu'il commençât à s'intéresser aux moteurs et à la mécanique. Deux ou trois fois par an, par la Croix de Mounis ou le Poussarou, il revenait en vélo au pays brassaguais.

En 1921, il est appelé pour le service militaire dans l'aviation à Cazaux et se déclare mécanicien. Depuis, particulièrement doué, il ne quittera plus les moteurs d'a-

vions, et à son retour dans le civil en 1923, il intégrera l'équipe des pionniers de l'aéropostale de la société Latécoère à Montaudran près de Toulouse. Le destin de « mécanicien d'aéronef » de Louis Cavaillès était tracé. Il va alors y côtoyer les plus prestigieux pilotes et ingénieurs, Mermoz, Guillaumet, Vedel, Daurat, et même Saint-Exupéry et Kessel. En dépit d'une arrestation puis d'une déportation de deux ans dans les geôles hitlériennes de Buchenwald, il reprendra son métier.

Pendant plusieurs décennies, avec des moteurs dont la sécurité était sans commune mesure sécuritaire avec ceux de notre époque, il contribuera à défricher des lignes aéropostales vers l'Asie, mais surtout l'Afrique et l'Amérique du sud. Il fut un des rares survivants parmi plus de 40 navigateurs de l'aéropostale. En 1961, il fera escale pour sa retraite à Pau. Il décèdera à l'âge de 82 ans. Grand commandeur de la légion d'honneur, il fut l'objet d'une cérémonie d'hommage national au château de la Marquise à Brassac. Après un passage sur le pont de l'Agoût et le temple, il a été inhumé au cimetière communal de Brassac.

Jean Pierre Gaubert a su nous faire partager la vie exceptionnelle de ce « montagnol » qui, malgré son prestige reconnu, est toujours resté fidèle à son pays d'origine.



Au Brugassou, hameau de la commune de Castelnau-de-Brassac : « C'est ici que je suis né » - Collection privée.

Ça s'est passé dans la commune...

La décroissance, qu'è's aquò !

Le 27 mars, à la salle communale de Biot s'est tenue une conférence de Dominique Boury, résident au Rajol, commune du Riallet. Une trentaine de personnes étaient présentes et attentives à l'exposé d'un diaporama d'une quarantaine de vues, très didactique, et fourni en schémas.

Dominique Boury fait le constat que nous vivons dans une société de croissance : produire, consommer, dépenser toujours plus ! Mais les ressources de la terre ne sont pas sans limite. Les dérèglements climatiques, le lent épuisement des ressources naturelles, la disparition d'un certain nombre d'espèces vivantes sont des signaux d'alerte.

Il se demande alors si l'on pourra continuer longtemps à ce rythme ...

Pour Dominique Boury, nous devons prendre le temps d'y réfléchir et d'en parler ensemble. Le monde où l'on vit est complexe, les solutions ne sont pas éviden-

tes. Sans faire de l'idéologie, il a alors présenté des solutions possibles (croissance verte, géo-ingénierie, intelligence artificielle, etc). Il a aussi tenté d'expliquer pourquoi les mouvements qui prônent la décroissance et la sobriété volontaire, en particulier les transhumanistes, se développent.

Après la présentation d'une abondante bibliographie permettant d'approfondir la connaissance de la décroissance, il a conclu par une citation:

« Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend ! »

De nombreuses questions ont été posées par les participants et Dominique Boury a répondu à chacune d'elles.

Maurice Maury, maire adjoint chargé de l'environnement a conclu la conférence en le remerciant pour la qualité de son exposé.

Sortie botanique

Le 17 avril vingt personnes, guidées par Christiane Philidet, ont participé à la cueillette de plantes sauvages comestibles.



Cette cueillette a permis à tous de connaître des plantes que nous avons sous les yeux au bord des chemins, dans les prés, dans les jardins, près des maisons : lamier pourpre, gaillet, bouse à pasteur, benoîte, etc.

Après la cueillette, les participants se sont retrouvés à la salle communale de

Biot pour cuisiner toutes ces plantes. Ils ont pu déguster toasts d'ail des ours sur nombril de Vénus, salades composées d'oseilles sauvages, de pissenlit, de plantain, feuilletés d'ortie, pesto d'ail des ours et plantain, etc.



En soirée, une conférence de Christiane Philidet, ouverte à tous, sur le thème des plantes médicinales sauvages a clôturé cette journée.

Ça s'est passé dans la commune...

Les moulins, un patrimoine ingénieux en voie de disparition

Au début du XIX^{ème} siècle, le Tarn comptait 725 moulins à eau, dont 170 sur la Montagne, une quinzaine sur Fontrieu, la majorité sur le ruisseau du Vernoubre.



Emile Farenc, auteur de nombreux livres, et en particulier celui « Il était une fois les moulins de la Montagne », a fait partager son amour des moulins à la trentaine de personnes présentes à Biot, à l'invitation de la municipalité.



A l'appui de belles photos, de plans et de nombreux schémas, mais surtout avec une verve et un talent légendaire, Emile a captivé son auditoire.



En véritable ethnologue, mais aussi en fabuleux conteur, il a fait œuvre de pédagogie auprès d'un public conquis. Il nous a démontré comment, en transformant l'eau en

force motrice, les moulins ont été les premiers moteurs indépendants de l'homme et de l'animal, et comment ils sont devenus les rares vestiges industriels de nos montagnes.

Le moulin écrasait les céréales, les noix, les écorces. Il mettait en mouvement les soufflets et les marteaux de forges. Il pilait les chiffons et les tissus. Il permettait la fabrication du papier. Il commandait aussi des scies à bois.

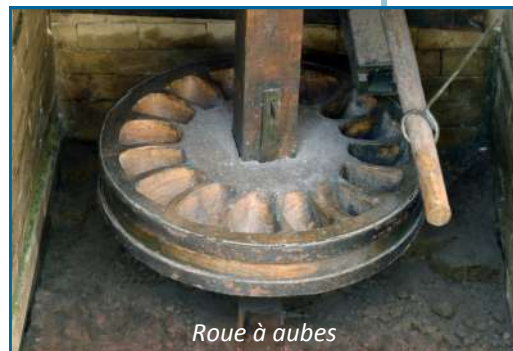
Mais le moulin n'avait pas qu'une fonction économique, c'était aussi un lieu d'échange et de convivialité. Le folklore abondant sur les moulins nous parle de l'âne, de la meunière, mais surtout du meunier qui était un homme respecté et reconnu mais aussi parfois décrié.

Aujourd'hui, rares sont les moulins qui peuvent encore moudre de la farine. C'est avec un brin de nostalgie qu'Emile a évoqué le déclin des moulins dans les années 50, remplacés par des minoteries actionnées par des turbines hydrauliques ou des machines à vapeur.

En plus des questions au conférencier, plusieurs personnes ont évoqué leur expérience des moulins mais aussi leur mobilisation pour continuer à maintenir et à faire exister ce patrimoine malgré les tracasseries administratives.



Quelques meuniers de la montagne



Roue à aubes

Ça s'est passé dans la commune...

Cinéma dans le monde rural



*Reconduction
des séances en
soirée à partir
du mois
d'octobre*

Proposées pour la 2^{ème} saison consécutive par la commune de Fontrieu et CINÉCRAN81, la saison 2018-2019 au rythme d'une séance par mois a été riche de surprises cinématographiques du mois d'octobre au mois de juin.



Déjà indiqués dans l'édition de décembre du journal, en cette fin d'année 2018 ont été programmés la comédie « **Les vieux fourneaux** » de Christophe Duthuron, « **Le vent tourne** » de Bettina Oberli et « **Le grand bain** » de Gilles Lellouche.

Du mois de janvier au mois de juin six films ont été projetés : « **Pupille** » un drame français de Jeanne Henry, « **Les Invisibles** » une comédie française de Louis-Julien Petit, « **L'incroyable histoire du facteur cheval** », une comédie dramatique de Nils Tavernier, « **Grâce à Dieu** » un

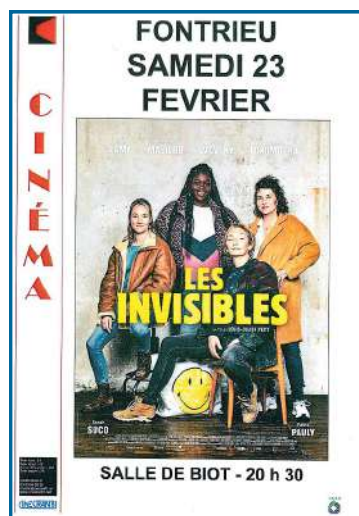
drame de François Ozon, « **La fille de Brest** » un drame d'Emmanuelle Bercot et « **Raoul Taburin** » une comédie de Pierre Godeau.

Nouveauté cette saison, au mois de décembre et d'avril, deux séances ont été proposées l'après-midi au jeune public : « **Jean-Christophe et Willy** » un film d'animation de Marc Forster et

« **Aïlo, une odyssée en Laponie** », un documentaire familial de Guillaume Maidatcheysky. Le jeune public n'a pas été au rendez-vous de ces projections. L'expérience ne sera pas reconduite.

Des films récents en sortie nationale, variés par leurs thèmes qui ont satisfait en moyenne une quarantaine de spectateurs par séance. Des séances à un prix modique : 5 euros / personnes !

La demande étant existante, il y aura une nouvelle saison 2019-2020 pour les séances en soirée.



Ça s'est passé dans la commune...

Le repas des aînés 2019

C'est le 12 mai 2019, qu'en ce dimanche ensoleillé de printemps, s'est tenu dans la salle communale de La Grange le banquet réunissant, à l'invitation de la commune, plus de 260 convives. L'assemblée était composée des séniors de la commune, des employés municipaux, ainsi que des élus de la commune de Fontrieu.



Comme l'a indiqué monsieur le maire, Didier Gavalda, lors de son discours : « C'est le premier repas où sont réunis les anciens de nos trois communes historiques,



largement représentées aujourd'hui ».

C'est dans une ambiance conviviale, composée de musiques, de chants et de danses que s'est déroulée cette inoubliable journée.



Ça s'est passé dans la commune...

Le jardin partagé



En ce jeudi 16 mai, une agréable matinée pour les enfants de la classe maternelle et CP de l'école Vent d'Autan pour semer les pommes de terre.

Les enfants accompagnés de leur maîtresse et du personnel aidant de l'école ont été rejoints par quelques résidents du foyer Nancy Bez pour se rendre ensemble au jardin partagé.

Ils ont semé trois variétés de pommes de



terre en utilisant une méthode innovante : après avoir posé les tubercules sur la terre, ils les ont recouverts de petites brassées de paille.

C'était un drôle de spectacle pour les pensionnaires du foyer qui s'amusaient beau-

coup en regardant les enfants jouer avec la paille qui volait de toutes parts.

Et quelques jours plus tard, le 11 juin, par une belle matinée de printemps, propice aux semis et plantations, les enfants de la classe d'Aline, accompagnés de quelques résidents du foyer Nancy Bez et de membres de la MJC se sont rendus au jardin munis des plants qui avaient éclos à l'école à l'abri dans des petits pots dans lesquels les graines avaient été mises à germer quelques temps auparavant.

Tout ce petit monde a pris un réel plaisir à s'occuper de ses plants. Maintenant il faudra être patient et attendre la période de récolte.



Ça s'est passé dans la commune...

La nouvelle école « Vent d'Autan »

Ce lundi 11 mars, une page se tourne.

La nouvelle école Vent d'Autan vient d'ouvrir les portes pour accueillir les élèves, les enseignants et le personnel.

Jour après jour, nous avons pu voir l'évolution du chantier, le travail de professionnels compétents et volontaires pour atteindre l'objectif de l'entrée dans les nouveaux locaux à l'issue des vacances d'hiver. Objectif atteint auquel il faut associer les enseignants, les parents d'élèves et le personnel municipal qui n'ont pas hésité à prendre sur leur temps libre pour que tout soit prêt le jour de la rentrée.

Bien sûr, les premiers jours de la prise de possession il a fallu ajuster quelques détails, revoir l'informatique, régler quelques points pour le rangement du matériel, se familiariser avec les nouveaux équipements, en particulier avec ceux du restaurant scolaire, prendre ses repères.

A présent, tous les usagers de l'école, élèves, enseignants, personnel de service, parents apprécient ce nouvel environnement et les conditions de travail. Personne ne regrette les escaliers, le préau, la cour, les classes, tous ces lieux qui ont vu passer des générations d'occupants.

Parfois, quand on passe devant les anciens locaux de ce qui fut l'école, on se met à regretter un peu de ne plus entendre les cris des enfants à la récré, mais on est sûr que les nouveaux bâtiments leur offrent le confort et le bien être auxquels ils pouvaient prétendre.

Ce samedi 15 juin, inauguration de la nouvelle école.

Sous un ciel embrumé et une température automnale, une assistance nombreuse composée d'habitants de la commune et de communes voisines, des enfants de l'école, des parents d'élèves, du corps enseignant, des employés municipaux, des élus, de monsieur Jean-Marie Fabre, président de notre communauté de communes ont pu entendre les discours de monsieur le

maire de Fontrieu, Didier Gavalda, de monsieur Maxime Azéma, directeur de l'école, de mesdames les conseillères départementales Brigitte Pailhès-Fernandez et Éva Géraud, présidente de la Commission éducation, jeunesse, sport, culture et vie associative, représentant le président du conseil départemental Christian Ramon, de madame l'inspectrice de l'Education Nationale du premier degré, Laurence Sellier, de monsieur le sénateur Philippe Bonnacarrère, qui a lu un message de monsieur le député, Philippe Folliot, excusé et de monsieur le sous-préfet François Proisy.

Tous les remerciements se sont adressés à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet, aux financeurs, à messieurs Benoît Cabrol, architecte, et Arnaud Escaffre, responsable de l'entreprise Malié Constructions, entreprise spécialisée dans la construction modulaire, aux employés communaux, aux parents d'élèves. Les diverses prises de parole ont mis en valeur la symbolique d'une nouvelle école rurale, la beauté du site et l'intérêt de la réalisation.

Après avoir coupé le ruban, monsieur Didier Gavalda a invité toutes les personnes présentes à venir visiter les locaux et à partager un goûter.



Ça s'est passé dans la commune...

Découverte d'une activité de pleine nature

Au cœur de notre forêt de Montagnol, les 11 et 12 mai, deux journées d'entraînement multiclub étaient organisées par la Ligue Occitanie de Course d'Orientation.

Une cinquantaine de participants a parcouru notre belle forêt afin de se préparer au championnat de France longue distance 2019 ou simplement pour se perfectionner en partageant un moment de convivialité sportive.

La matinée du dimanche fut consacrée à peaufiner deux outils importants pour le choix des itinéraires : le relief et l'influence du point d'attaque. L'objectif est de bien détecter les pièges que le traceur a pu introduire dans le parcours en jouant sur les lignes de niveau et de prendre confiance en soi sur l'utilisation du relief.

Pour les plus courageux, un troisième exercice de lecture de carte sous charge

*La forêt de
Montagnol
également
terrain de jeu*



Un premier exercice appelé « Pilote / Copilote » leur ont permis de travailler la lecture de carte à vitesse imposée et la qualité de la perception visuelle. En binôme, comme un copilote de rallye automobile, le porteur de carte annonce les éléments qui permettent de guider la trajectoire à vue. Sa vitesse de lecture est imposée par le pilote qui, sans carte, suit les instructions du copilote et indique régulièrement ce qu'il voit, confirmant ainsi la trajectoire indiquée par le copilote.

La journée du samedi s'est terminée par un exercice de relocalisation, appelé « air-impair », qui permet d'associer la lecture continue de la carte et la perception continue du terrain, contrairement à l'exercice précédent qui sépare les deux opérations.

était proposé. Il s'agissait de remonter une pente à vitesse moyenne pour établir un temps référence, puis de refaire cette montée plusieurs fois en lisant une carte en simulation et en réduisant progressivement son temps de parcours.

Les participants ont été enchantés d'évoluer dans ce cadre naturel selon leurs propos : « Au nom des participants à l'entraînement de course d'orientation Occitanie du 11 et 12 mai, je tiens à vous remercier pour nous avoir autorisé à nous entraîner dans votre forêt.

Nos participants ont bien apprécié votre forêt, tout en progressant techniquement dans un cadre enchanteur ».

Les gens d'ici ...

Projet collaboratif à Cadoul

Les premières bases du projet furent posées au printemps 2008. Lorsqu'à l'époque la commune de Castelnau de Brassac restructura son réseau d'adduction d'eau potable, un habitant du hameau demanda l'autorisation à la collectivité de poser plus de 250 mètres de canalisation à sa charge dans la tranchée. Conscient que son installation n'était plus aux normes, il profita de ces travaux pour traverser la route départementale et lancer l'idée de son assainissement.

L'idée germa et les habitants parlaient d'un regroupement y voyant une logique pour toutes les maisons du cœur du hameau qui n'avaient pas un mètre carré de terrain pour réaliser un assainissement.

En 2017, c'est au dépôt d'un permis de construire que tout s'accéléra. En effet, dans les pièces constitutives du dossier, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes doit donner son avis sur le mode d'assainissement. Au cours du dépôt de dossier, l'habitant demanda une assistance au service.

Dès lors, les premiers contacts étaient noués, un bureau d'études spécialiste dans le regroupement d'assainissement fut contacté. Le projet comportait alors 7 habitations auxquelles se joignait une habitation déjà aux normes qui voyait l'occasion de mutualiser des frais d'entretien ainsi qu'une grange inhabitée qui pouvait prévoir une restauration future. Au total, ce sont donc 9 habitations qui choisirent de constituer une Association Syndicale Libre (ASL) pour traiter leurs effluents.

L'ASL demanda à la commune de Fontrieu l'autorisation de réaliser les travaux qui empruntèrent toutes les ruelles du hameau. La commune profita des tranchées payées par l'ASL pour y intégrer le réseau d'eau pluviales ainsi que remettre à neuf le réseau d'adduction d'eau potable qui datait des années 1950. Au cours de ces travaux, tous les compteurs d'eau ont été

remplacés et déplacés en limite de propriété. Les services communaux n'auront plus à pénétrer chez les utilisateurs pour y effectuer les relevés. Aucun toit ne déverse plus ses eaux sur la voirie désormais.



En complément, les réseaux secs (télécom, électricité, éclairage public) ont été enfouis. Le gros bémol étant l'impossibilité d'intégrer ces réseaux dans la même tranchée que l'assainissement. La demande n'avait réellement un sens qu'à cette condition. Même si ces travaux sont subventionnés jusqu'à 100 %, il aura fallu réaliser 2 tranchées, 2 rebouchages et 2 interventions. On touche là l'absurdité de l'organisation de certains de nos décideurs. La commune de Fontrieu prend également en charge le goudronnage du hameau. Les candélabres ont subi un repositionnement et leur extinction en cours de nuit est programmée.

A ce jour, l'assainissement est en fonctionnement. Les membres de l'ASL tiennent à remercier le SPANC de la Communauté de Communes, la commune de Fontrieu, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le syndicat Territoire d'Energie du Tarn ainsi que toutes les entreprises qui ont rendu le regroupement possible.

Il est important que ce type de projet puisse voir le jour. N'hésitez pas à demander des renseignements en mairie pour vous lancer.

Les gens d'ici ...

Voyage dans le Lot

Mardi 28 mai 2019, sept heures du matin, devant la salle Pierre Davy à Ferrières, une soixantaine de personnes guettent l'arrivée du car qui doit les conduire vers le Lot.

Dans le cadre des animations des jeux du mardi à Ferrières, ce voyage est organisé pour clôturer la saison.



A 11 heures, le chef du petit train nous attend, embarquement à bord pour une ballade commentée de la ville de Cahors : La Fontaine des Chartreux, la cathédrale Saint-Étienne du XIII^{ème} siècle et ses coupes de l'art roman, la Tour du Pape Jean XXIII, la maison Henri IV, ...

Ensuite, en route vers Bouzies où les serveurs du restaurant sont impatients de nous proposer un bon repas.

14 heures 30 embarquement à bord du

d'une gabarre : belle croisière, calme, instructive avec le passage d'une écluse dans un décor naturel et un peu sauvage en longeant le chemin de halage au pied de falaises majestueuses.

Voici le village médiéval de Saint-Cirq-Lapopie perché sur son piton rocheux dominant la rivière Lot. Après 1 heure 20 de



navigation, accostage et embarquement dans le car pour le retour.

Après avoir passé une fin d'après-midi dans le Lot sous le soleil, arrivée à Ferrières sous la pluie à 20 heures.

Un Grand Merci à Christine et Babeth pour cette belle journée.



Les gens d'ici

Un Récup 'Verre possède désormais une âme !

Monsieur le maire Didier Gavalda a demandé aux résidents du foyer Nancy Bez s'ils voulaient peindre un conteneur "Récup'Verre".

Dominique, Patrick, Christian, Claude, Annie, Christiane, Martine et Brigitte ont accepté de participer à ce projet.

Dans un premier temps, des schémas, des modèles, des esquisses ont été réalisés. La peinture s'est concrétisée de la façon suivante :

Sur la face avant, on a dessiné le logo de la mairie de Fontrieu, les trois gouttes d'eau représentant les trois communes historiques (Castelnau de Brassac, Ferrières

et Le Mar- gnès).

Sur deux bandes nous avons appliqué et peint nos mains avec à l'intérieur les lettres

composant Fontrieu. Nous l'avons également illustrée de bovins et d'ovins qui paissent dans notre contrée.

Sur le côté gauche, une cascade symbolisant le nom donné à notre commune et un berger avec ses moutons.

Une abeille, mascotte d'un futur projet d'établissement, mais aussi clin d'œil à l'association « Un País, une Abeille »

Sur le côté droit se trouvent deux enfants dans le vent qui représentent notre nouvelle école « Vent d'autan ».

Nous remercions Didier Gavalda de nous avoir fait confiance et de nous avoir permis de travailler sur ce beau projet.

Ce projet a été riche. Nous avons pu partager plusieurs heures ensemble. Chacun, en fonction de ses compétences, a mis sa



touche personnelle, avec surtout l'envie de faire quelque chose de beau pour notre commune. Ils ont été chaleureusement félicités pour le

travail accompli. D'autres œuvres suivront peut-être !

Comment crée-t-on simplement du lien dans une communauté de vie !



Vous trouverez ce conteneur dans le hameau de Cugnasse en bordure de la route départementale. Il participe maintenant à l'embellissement de la commune.



Chronique d'antan

Regards de vie croisés

Josette et Marinette, où êtes-vous nées ?

Nous sommes nées ici, au Soulié, dans la maison familiale. Dans les années trente on accouchait à la maison. Une sage femme de Brassac intervenait. Six enfants sont nés ici. Notre frère cadet est mort de convulsions à l'âge de neuf mois. Dans cette maison familiale cohabitaient trois générations.

Que faisaient vos parents ?

Papa était tisserand à façon. Il a eu deux métiers à tisser à la maison comme dans presque tous les foyers. Il travaillait pour les entreprises Molinier de Brassac et Cèbe de Castres. Mais il n'a pas été tisserand très longtemps.

Au début des années 40, il a été employé à la poste, monsieur Fis était receveur de la poste à La Ramade. Il assurait le convoyage du courrier, de la poste à la gare du petit train de Ferrières, trois fois par jour, à chaque arrivée de la micheline.

Puis notre père, n'étant plus employé à la poste, se loua dans les fermes pour différents travaux saisonniers. Les rentrées d'argent étaient incertaines. Il était parfois rare. Notre mère nous envoyait à Bruguairole chez une tante pour lui demander une avance qu'on s'empressait de lui rendre. Toutes les astuces étaient utilisées pour en dépenser le moins possible. Nous fabriquions des nu-pieds avec des objets de récupération. Pour transformer une robe d'hiver en robe d'été, on remontait les manches !

Papa aimait bien le dimanche aller jouer aux cartes à Ferrières. « Maman s'assurait d'avoir ce qu'il fallait dans le portemonnaie ». On ne parlait pas à papa et papa ne nous parlait pas. Il fallait lui dire vous. A table il avait la miche de pain à côté de lui. Alors si on lui disait « Papa coupez-moi du pain », il n'entendait rien. Notre grand-mère nous soufflait : « S'il vous plaît, papa ». Papa l'entendait bien, mais il fallait le répéter. « Alors tu avais ton morceau de

pain ! » Sinon il faisait la sourde oreille. Il ne nous a jamais touchées, le regard suffisait. On parlait beaucoup avec maman. On la tutoyait. A la sortie de l'école, on allait avec notre grand-mère au jardin. C'était un plaisir pour nous ! Les autres filles, l'été allaient à la rivière, elles prenaient leur serviette sur les épaules mais nous « notre rivière, c'était le jardin ».

Quels sont vos souvenirs de vos années d'école ?

On a été à l'école jusqu'à quatorze ans. A ce moment-là, il existait une classe de garçons et une de filles au rez-de-chaussée et une classe mixte à l'étage pour les petits. On a été jusqu'à 90 élèves.

Pendant la période de la guerre 39-45 notre institutrice, M^{elle} Bez, nous montrait sur les cartes les mouvements des armées.

On allait écouter les informations sur le poste radio de Monsieur Fis. Son épouse ouvrait la fenêtre qui donnait sur la route. Tous les enfants de l'école étaient là réunis sur la route.

Un jour, prévenue que les allemands arrivaient à Ferrières, M^{elle} Bez nous a conduits dans les bois pour nous cacher.

L'institutrice nous faisait ramasser des faînes, petits fruits du hêtre, pour fabriquer, une fois moulinées et pressées, de l'huile. Elle nous faisait également ramasser des châtaignes que l'on portait à l'école. L'institutrice les distribuait à des associations. « On ne se rappelle pas précisément. Elle ne nous le disait pas ! Ça nous a peut-être échappé ! »

La visite au château de Ferrières, c'était notre voyage scolaire ! L'institutrice ne pouvait pas nous emmener bien loin.

Nous avons passé le certificat d'études à un an d'intervalle. Nous n'étions pas dans la même division ayant dix huit mois de différence. « Si on n'avait pas été capables, l'institutrice ne nous aurait pas présentées à l'examen ». Nous l'avons passé au canton de Vabre et nous l'avons eu.

Chronique d'antan

Regards de vie croisés

Après votre certificat vous avez été embauchées à l'usine de bonneterie ?

Quand j'ai été embauchée, vers la fin de la guerre, à la bonneterie Tirefort à Ferrières, ma sœur, Marinette, y travaillait déjà. Nous étions une vingtaine d'ouvrières. Nous fabriquions des chaussettes. Le midi, on revenait manger à la maison. On travaillait environ 9 heures par jour. « A ce moment-là, on ne faisait pas 35 heures ! ». Nous y sommes restées une dizaine d'années. Après elle a fermé.

Et après ?

Nous sommes allées toutes les deux, pendant deux ans, travailler à Castres aux bonneteries Plo et Verdun. « Partir seule nous aurait fait tout drôle ! ». Nous y allions en vélo, nous louions une chambre. Nous revenions chaque fin de semaine à Ferrières en vélo, les horaires de la micheline ne correspondant pas. Puis Monsieur Plo a accepté que nous prenions le petit train. A midi, on mangeait en vitesse et on récupérait le temps perdu, des fois c'était demi-heure, des fois trois quart d'heure.

Ensuite, on a été un peu plus riche. On a acheté une mobylette et on a abandonné les vélos.

Après ce court passage à Castres, vous êtes allées travailler à Vabre ?

Nous avons été embauchées aux tissages Faure. De nouveaux métiers à apprendre : fileuse, tisseuse, noueuse, rentrayeuse. « Mais nous ne nous sommes pas trop mal débrouillées ». Nous avons d'abord travaillé la journée, puis en équipe.

A cette époque, il y avait environ 300 employé(e)s. Les personnes de Ferrières s'y rendaient par leurs propres moyens. Nous, nous utilisions les mobylettes. Lors de fort enneigement nous y allions ensemble à pied.

Quand elles étaient en panne, Mr Almaric nous les arrangeait. Ensuite quand nous avons eu assez d'argent, nous avons acheté une voiture, une 2CV. « Elle était belle ! ».

Au début nous avions chacune un métier à conduire, puis avec leur renouvellement nous avons été amenées progressivement à conduire plusieurs métiers à la fois. Parfois, il était fait appel au curé Assemat pour résoudre certains problèmes électriques.

Dès qu'on est rentrées à l'usine il y avait une femme syndicaliste qui est venue nous « toper » avec culot. Toutes les deux, on a dit pourquoi pas ? On n'a pas rechigné. Il fallait payer un timbre tous les mois. Après Josette a été élue déléguée.

L'entreprise Faure deviendra l'entreprise Forcla lorsque Messieurs Faure et De Rouville s'associeront. Je me souviens que Monsieur De Rouville nous « faisait » les réunions. Il était prévenant pour les employé(e)s en proposant des solutions pour améliorer les conditions de travail qui n'étaient pas toujours acceptées.

Je me souviens qu'un jour, un homme du hameau de La Ramade au-dessus de Vabre avait été réprimandé par Monsieur Paul. Il lui avait dit « Je vous mets huit jours de mise à pied ». Le lendemain, il revient. Monsieur Paul lui dit « Je vous ai dit, huit jours de mise à pied ». L'homme lui répondit : « Mais je suis venu à pied, monsieur ! ».

La fermeture complète eut lieu en 1989, 50 employé(e)s y travaillaient encore.

Par la suite ?

Comme nous étions à quatre à cinq ans de l'âge de la retraite, nous avons pu profiter d'une pension de préretraite équivalente au salaire. « On a bien été contente de ne pas être obligé de chercher du travail, ça nous aurait porté peine ! ». Quand nous sommes devenues retraitées, il y a eu « un coup de ciseau » dans le montant des pensions. « On a un bon souvenir de tout le monde » ; « Les anciens nous ont enseignées à travailler » ; « Ni de vacances, ni de rien » ; « Une vie de travail, et dure quand même, l'usine était pénible quand même » ; « C'est un boulot qu'on a bien aimé ! Il y avait une bonne ambiance ».

*Propos recueillis
auprès de
Josette et
Marinette
Assemat de
Ferrières lors de
rendez-vous
chaleureux,
qu'elles en
soient
remerciées*

A l'attention du jeune public

Chantier loisirs jeunes été 2019

Le public « jeune » a été identifié comme une des cibles prioritaires du projet culturel de territoire, c'est pourquoi, pour l'année 2019, la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux renouvelle l'appel à projet « c'est mon patrimoine » lancé par la DRAC, dans le cadre de l'opération « Chantier Loisirs Jeunes », menée par la Communauté de Communes, en collaboration avec la mission Enfance-Jeunesse du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc.

Chaque chantier a pour objectif de réaliser une « Action » répondant à un intérêt public, tout en les sensibilisant à leur patrimoine, à leur environnement, à leur histoire, en contrepartie d'un séjour à petit prix.

Cet été, du 08 au 19 juillet 2019, six « chantiers » vont être réalisés par 30 jeunes volontaires issus de 6 communes différentes de la CCSVP, âgés de 13 à 17 ans.

- Quatre journées se dérouleront avec l'EH-PAD de Lacrouzette autour d'un projet pour l'amélioration du cadre de vie des résidents, avec le soutien précieux de Jean-Luc, ils participeront à la réalisation d'un puits en pierre sèche, et auront aussi l'occasion d'aller à la rencontre des résidents.
- Cinq journées seront consacrées à la rénovation d'un espace de vie sur la commune de Vabre. Les jeunes auront la possibilité à l'emplacement du barbecue actuel de restaurer les murs et de les peindre pour rafraîchir ce lieu de rencontres pour les habitants du bourg et de ses alentours
- Six journées seront organisées par le Comité Départemental Archéologique du TARN (CDAT) et la commune de Roquecourbe pour initier les jeunes à la sauvegarde d'un site archéologique « Les Fouilles de Sainte Juliane »
- Cinq journées de découverte culturelle pour créer une vidéo avec la collaboration de l'association « d'Hier à Aujourd'hui » et la mission culture de la CCSVP, sur le thème « D'une découverte à la sau-

vegarde d'un site archéologique », pour communiquer et donner l'envie aux jeunes du territoire de découvrir l'Histoire du site archéologique « Les Fouilles de Saintes Juliane » et présenter le résultat du projet aux futurs visiteurs par la création d'un QR CODE

- Quatre journées seront dédiées à la réalisation d'une fresque sur le grand portail de l'école de Roquecourbe en partenariat avec des enfants de l'école, tandis que d'autres jeunes sillonneront les sentiers communaux pour réaliser des balisages pour guider les promeneurs
- Deux journées seront dévolues à remettre en état des croix de chemins sur notre commune, avec l'aide de bénévoles, les lundi 8 et mardi 9 juillet avec une participation de 8 jeunes par jour.



Du 22 au 26 juillet 2019, les jeunes se rendront en séjour dans les gorges du Tarn. Ils partageront de nouvelles activités de loisirs : tubing, spéléo, canyoning dans les gorges de Tapoul.

Pour financer en partie ce séjour, d'avril à juillet, ils organisent différentes actions : vente de bulbes de printemps, vente de gâteaux et lavages de voitures. Vous pouvez les soutenir dans leurs actions.

Le saviez-vous ?

Les croix de chemins se sont multipliées au XIX^{ème} siècle.

Elles étaient particulièrement destinées à marquer les limites d'une paroisse et de ses différents hameaux.

En plus de leur usage religieux, ces croix avaient un rôle de guide pour les voyageurs et d'indicateur pour les habitants.

Quand le croisement est sous la neige, la croix continue d'indiquer leur position.

Aujourd'hui, les croix de chemin sont encore utilisées par les promeneurs pour se repérer.

Projet culturel de territoire

Rallye dans la brume... ça continue !

Photo d'Etienne De Villars, photographe en résidence, dans le paysage à Lacaze



Rallye photos, petits et grands à vos agendas !

Avis aux passionnés de photos : la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux organise, dans le cadre de son projet culturel de territoire, la deuxième édition de son rallye photos au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois d'octobre.

Une nouvelle fois le territoire de la communauté de communes sera mis à l'honneur, et les lauréats récompensés par la réalisation d'une exposition et d'installation de l'édition coup de cœur en grand format dans le paysage.

Les dates précises, le règlement et le thème seront dévoilés début septembre !

Photo de la lauréate 2018, Laetitia Rabassi, dans le paysage à Vabre



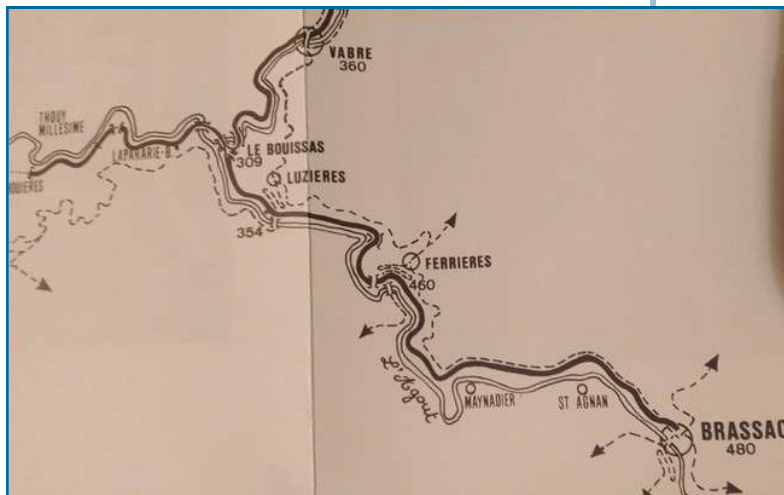
PETR des Hautes Terres d'Oc

Une voie verte sur Fontrieu ?

En 2017, Hautes Terres d'Oc a fait réaliser par GETUDE et J.C. Consultant, une étude de faisabilité technique et financière, pour une voie verte/ vélo-route utilisant l'ancienne voie du petit train, entre Castres et Murat par les vallées de l'Agoût et du Gijou (86 km dont 7 km sont aménagés) et entre le Bouissas et Brassac (11,9 km).

Ces aménagements, parfois délicats à réaliser (tunnels occupés, ponts à restaurer, route départementale étroite, ...) devraient constituer un trait d'union entre la plaine castraise et la montagne lacanaise.

En sus de la mise en réseau de nos communes par des déplacements doux, cette voie verte contribuerait à la découverte et à la valorisation de nos territoires ainsi qu'au développement d'un tourisme alternatif, respectueux de l'environnement et des paysages.



En 2018, avec les participations financières de l'Etat, du Parc Régional du Haut Languedoc et du Conseil Départemental, des aménagements piétonniers et cyclables ont été réalisés entre Brassac et Saint-Agnan.

Sur le tracé Bouissas-Brassac, notre commune est propriétaire de 6,8 km entre Maynadier et Luzières.

Ce projet d'aménagement est ambitieux mais il pourrait être porteur d'avenir.

Souhaitons que ce projet de voie verte se concrétise dans les prochaines années pour renforcer le lien

entre les différentes communes qui seraient irriguées par ce cheminement et apporter un nouveau souffle au développement de nos territoires.



Viaducs du Fergues et du Vernet

Ce projet de voie verte a été estimé à près de 5 millions d'euros, dont 2 millions pour le tronçon entre Bouissas et Brassac.

C'est un financement très lourd pour nos collectivités. Il faudra des cofinancements importants et certainement attendre plusieurs années, sinon décennies, pour voir la mise en service de cette voie verte.

Le Parc Régional du Haut-Languedoc

Valoriser les pratiques agricoles qui s'appuient sur la biodiversité

Ces derniers mois, plusieurs actions du Parc Naturel du Haut-Languedoc ont concernées directement notre commune.

Parmi ces actions, nous retiendrons celle du concours des prairies fleuries organisée sur tout le territoire du Parc.

Ce concours s'appelle désormais « concours des pratiques agro-écologiques prairies et parcours »

Les objectifs du concours sont simples :

- Valoriser les parcelles ayant le meilleur équilibre agricole et écologique, c'est-à-dire qui relève le défi de maintenir la richesse en espèces floristiques tout en conservant une excellente productivité et une grande qualité de fourrages,
- Faire reconnaître l'importance des pratiques d'élevage sur le Parc Naturel du Haut-Languedoc,
- Relier la qualité de l'environnement avec la qualité des produits agricoles et d'élevage.

Pour apprécier cela un jury, composé d'experts dans les domaines de l'agronomie, de la biodiversité et de l'apiculture, se déplace sur chaque parcelle.

Il analyse des critères très variés comme la densité et l'équilibre des espèces, l'appétence et les caractéristiques nutritives des fourrages, la présence de certaines plantes, la qualité du lieu de vie pour les troupeaux, la dynamique des végétations, la ressource alimentaire pour les abeilles, le potentiel de l'environnement pour l'ensemble de la faune (insectes, oiseaux, batraciens, petits mammifères, ...)



La commission se déplace généralement sur deux journées.



A l'issue des visites, le jury délibère et attribue des prix qui sont remis lors d'une cérémonie à l'automne. Le lauréat du Parc Naturel du Haut Languedoc participe ensuite au concours national agricole.

Deux exploitants de la commune ont participé au concours 2019 : le GAEC Ladrech (Francine Vieu et Lionel Escoute) et Gaël Benoît.

Les inscriptions pour l'édition 2020 seront ouvertes au printemps 2020. Pour pouvoir participer au concours, il faut être éleveur en activité.



Pour plus d'informations ne pas hésiter à aller sur le site du Parc
www.parc-haut-languedoc.fr ou téléphoner au 04 67 97 38 22



Des partenaires ...

Territoire d'énergie Tarn (SDET)

Territoire d'Énergie Tarn est en charge de l'organisation du service public de l'électricité et du gaz sur le département. Il réalise aussi les travaux sur le réseau électrique des collectivités publiques membres du syndicat ainsi que, pour le compte des communes adhérentes à la compétence éclairage public, des travaux d'investissement ou de maintenance du patrimoine éclairage public des collectivités.



Prochains travaux prévus sur la commune de Fontrieu :

- Dissimulation des réseaux à Cadoul : travaux programmés pour la mi-juin avec



coupure pour le branchement prévue le 30 juillet 2019. Devis de 31 000 € à la charge de la commune pour l'enfouissement des réseaux télécom

- Renforcement du poste P12 aux Planquettes avec coupure de branchement prévue le 30 juillet 2019
- Renforcement du poste P27 à Soulègre : travaux programmés pour la fin de l'année 2019 ou en 2020
- En ce qui concerne l'éclairage public, le programme de changement de lampes continue cette année



TRIFYL

« Verre - On me trie comme je suis »

Sans rien enlever ...

Les bouchons, les couvercles, les étiquettes, les parties métalliques ou plastiques ne perturbent pas le recyclage. Ces éléments sont extraits ou détruits à la verrerie.

Sans les laver ...

Il suffit de les vider.

Même brisés ...

Les bouteilles, pots et bocaux en verre, quand ils arrivent à la verrerie, sont concassés, transformés en « calcin ». Le fait que les emballages arrivent à la verrerie déjà brisés ne perturbe pas le recyclage.

Quand vous les déposez dans les colonnes à verre, l'avenir des emballages en verre est assuré. Ils seront transformés en de nouvelles bouteilles, localement, à la verrerie d'Albi ou de Béziers.



Informations générales

Les marchés gourmands de l'été

Ayant constaté l'année dernière une certaine érosion dans la participation à ces manifestations, tant au niveau des producteurs que du public, il a été décidé de les programmer au même moment que les fêtes patronales et de les limiter à deux événements.

Les organisateurs, comités des fêtes et mairie, espèrent que ces nouvelles dispositions permettront de renouveler ces rendez-vous conviviaux.

Au moment où vous découvrez cette nouvelle édition du journal municipal le premier marché se sera tenu à Biot le 28 juin. Le deuxième se déroulera à Ferrières le 19 juillet à partir de 19h00, la veille de la fête.



Nous vous attendons nombreux pour que perdurent ces rencontres !

Les fêtes de l'été



- Les fêtes de Castelnau de Brassac se sont déroulées les 28, 29 et 30 juin 2019.

En raison de la date d'impression du journal, nous ne pouvons pas, dans cette édition, vous les relater dans le détail. Ce sera fait dans l'édition de décembre 2019.

- La fête de Ferrières aura lieu le samedi 20 juillet.

A partir de 10h00 : aubade aux habitants, à midi : le traditionnel repas moules-frites, l'après-midi, à partir de 14h00 : concours de pétanque, à 19h00 : apéritif musical, à 20h00 : soupe au fromage et saucisse et soirée disco à partir de 22h00.

- Les fêtes de Sablayrolles se tiendront les 23, 24 et 25 août

Elles débuteront le vendredi par un concours de belote organisé par le groupe vocal Divertissimo. Elles se poursuivront le samedi par un concours de pétanque, un repas et un concert et s'achèveront le dimanche par le traditionnel méchoui et des jeux inter-villages.

Informations générales

Recherche pompiers volontaires



Sapeurs-pompiers **BRASSAC** Pourquoi pas vous ?



C'est quoi un Sapeur-Pompier Volontaire ?

C'est une personne qui outre son activité professionnelle ou sa vie familiale, donne de son temps pour assurer un secours de proximité d'urgence. Le volontariat c'est un engagement civique qui permet de manière active et solidaire de protéger les biens et les personnes.

Concilier sa vie professionnelle et son activité sapeur-pompier, c'est possible !

Grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur privé ou public pour les périodes de formations obligatoires et l'activité opérationnelle.

Grâce à la convention garderie – cantine signée entre la commune de Brassac, les deux écoles primaires et le SDIS 81 pour permettre aux parents de partir en intervention en sachant leurs enfants pris en charge.

La formation est obligatoire avant d'être opérationnel

- une formation initiale de 30 jours à valider en 3 ans maximum
- une formation continue et de perfectionnement d'environ 5 jours par an



LE SECTEUR D'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE BRASSAC

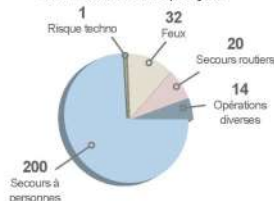
Le centre de secours de BRASSAC

- Les effectifs en 2019 :
39 sapeurs-pompiers volontaires dont 13 femmes

Chef de centre : Lieutenant Philippe MENARD
Adjoint au chef de centre :
Adjudant Anthony CLEMENT

- 2 officiers : 2 lieutenants
- 8 sous-officiers : 1 adjudant-chef, 4 adjudants, 2 sergents-chefs, 1 sergent
- 24 caporaux et sapeurs
- 2 médecins, 3 infirmiers

- 267 interventions réalisées en 2018
soit moins d'une par jour



Vous pouvez nous rejoindre si :

- vous avez entre 17 et 55 ans, homme ou femme
- vous résidez à proximité du centre de secours (moins de 10 minutes)

Mais aussi, il faut :

- jouir de ses droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire
- se trouver en position régulière au regard du service national
- satisfaire aux critères d'aptitude physique. Adaptés en fonction du sexe et de l'âge, ils sont parfaitement accessibles.

Mission unique :

Possibilité de s'engager pour faire uniquement du secours à personne (SAP) qui représente 80% des interventions. *Seule contrainte, être disponible en journée.*

Vous pouvez contacter pour tout renseignement :

- Lieutenant Philippe MENARD au 06 83 23 31 90
- ou Adjudant Anthony CLEMENT au 06 07 39 44 91
- ou bien se rendre au centre de secours de Brassac le dimanche matin entre 8h30 et 12h00

Nouvelle réglementation à Brassac



STATIONNEMENT



ALLEE DU CHATEAU & PLACE DE LA MAIRIE

La mairie rappelle les règles...

J'en ai pour moins d'un quart d'heure : alors j'utilise l'un des nombreux

« Arrêts Minute ». Et en plus c'est écrit sur le côté de l'emplacement :
« MAX.15 MIN » (Cela ne me dispense pas d'arrêter mon moteur et d'enlever les clés !!! Au moins je suis sûr de retrouver mon véhicule !!!)

J'en ai pour presque une heure : alors j'utilise l'un des nombreux emplacements

« Zone Bleue » et j'appose le DISQUE correctement renseigné, derrière mon parebrise, côté trottoir.

Les panneaux me renseignent sur les consignes à appliquer.



J'en ai pour bien plus longtemps :

J'utilise les places « blanches » qui me permettent de stationner sans avoir à regarder ma montre

C'est un peu loin ? Pas de problème ! Marcher, c'est bon pour la santé !



Informations générales

Un nouvel employé au service technique

Sylvain Antolin est affecté depuis le 1^{er} avril 2019 aux services techniques de la commune afin de renforcer l'équipe depuis le départ à la retraite de Joël Galibert.

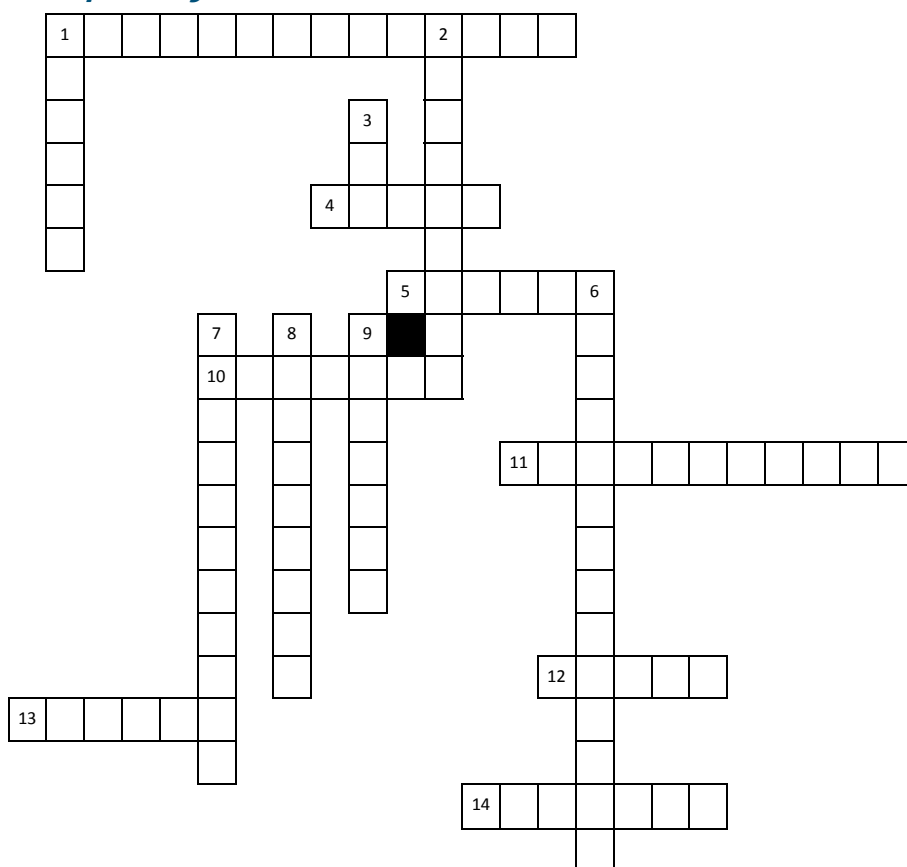
Il a été recruté pour une durée d'un an en contrat à durée déterminé pour une fonction d'agent technique polyvalent contractuel au grade d'Adjoint technique territorial.

Il est plus spécialement, de par sa formation initiale, affecté à l'entretien des espaces verts.

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvain en espérant qu'il s'épanouisse dans ses nouvelles tâches.



Un petit jeu ...



Horizontalement

- 1 : Type de dépenses
- 4 : Objet patrimonial restauré par les jeunes
- 5 : Projection
- 10 : Action qui permet d'entretenir nos chemins
- 11 : Pratiqué par Max
- 12 : Action faite par les élèves au jardin partagé
- 13 : Rare vestige industriel de nos montagnes
- 14 : On peut aussi les cuisiner

Verticalement

- 1 : A l'honneur au Musée
- 2 : Espèce d'insecte pollinisateur
- 3 : On le restaure grâce aux pierres
- 6 : Il est dû aux artistes de Nancy Bez
- 7 : Hebdomadaires pour Divertissimo
- 8 : Nom de l'ancien mécanicien de Mermoz
- 9 : Celui du Saut de Lègue est réhabilité

Horizontalement :
1-Fonctionnement, 4-Croix, 5-Séance, 10-Elagage,
11-Télétravail, 12-Semer, 13-Moulin, 14-Plantes

Verticalement :
1-Femmes, 2-Mellifère, 3-Mur, 6-Embellissement,
7-Répétitions, 8-Cavaillès, 9-Captage

Carnet des familles

Bienvenu(e)s

Jade LOSSEROY CHASTE, née le 5 janvier 2019, fille d'Aurélien CHASTE et de Jean-Philippe LOSSEROY, domiciliés à Sablayrolles

Maisy ALEMANY, née le 10 janvier 2019, fille de Clémentine ALEMANY, domiciliée à Soullègre

Juan GRANDGUILLAUME, né le 11 juin 2019, fils de Edwina GRANDGUILLAUME, domiciliée à Castelnau de Brassac



Ils se sont unis

Laura CARRAUSSE et Aurélien LAIGLE, de Biot, le 22 mars 2019



Ils et elles nous ont quittés

Odette LOUP, née FAURE à Entrevergnès-Haut, décédée le 2 janvier 2019 à 88 ans

Maurice LOUP, né à Entrevergnès-Haut, décédé le 2 janvier 2019 à 88 ans

Claude GAUTRAND, né à Calvayrac, décédé le 9 janvier 2019 à 76 ans

Jacqueline VANDERSTUKKEN, de La Goudarié, décédée le 11 janvier 2019 à 69 ans

Lydie DELARNS, née BONIFAS à Fontbonnes-Haut, décédée le 18 janvier 2019 à 87 ans

Odette JOUCLA, née BARTHES au Sécun, décédée le 2 février 2019 à 86 ans

Lucette JOURNEE, née BARDOU au Soulié, décédée le 19 février 2019 à 89 ans

Cyril BERNARD, de Ferrières, décédé le 20 février 2019 à 53 ans

Christian SABLAYROLLES, de Longuecamp, décédé le 4 mars 2019 à 67 ans

Ginette ROUANET, née MARAVAL à Baffignac, décédée le 10 mars 2019 à 68 ans

Claudine CULIE, née VIALA à La Bonnefon, décédée le 13 mars 2019 à 83 ans

Micheline VALLS, née LOUP à Cazalits, décédée le 24 mars 2019 à 89 ans

Jean-Louis BARDOU, de Ferrières, décédé le 28 mars 2019 à 67 ans

Pierre BENOIT, des Planquettes-Haut, décédé le 31 mars 2019 à 85 ans

Marie SEGUI, née à Cadoul, décédée le 5 avril 2019 à 86 ans

Adrienne ROLLAND, née MAFFRE au Teil-Haut, décédée le 21 mai 2019 à 97 ans

Robert ESCANDE, de Lamontélarié, décédé le 29 mai 2019 à 69 ans

Jean-Marie DUSEK, de Calvayrac, décédé le 29 mai 2019 à 63 ans

Gilbert BOUISSET, né à Ferrières, décédé le 31 mai 2019 à 84 ans

Marthe DESPLATS, née HERAIL à Cadoul, décédée le 10 juin 2019 à 91 ans



Hommage à Jean-Louis Bardou

Jean-Louis était né à Saint-Gesnest-de-Contest dans le département du Tarn en 1952. Sa route s'est terminée tragiquement le 23 mars lors de travaux d'abattage d'arbres.

Il fut mineur de fond à la mine Peñarroya de Saint-Salvy-de-la Balme, dans le Tarn.

Il s'impliqua de nombreuses années dans la gestion des affaires communales et dans la vie associative, plus particulièrement au Musée du Protestantisme. Il participa, en tant que conseiller municipal, à la gestion de la commune de Ferrières de 1995 à 2001 et de 2001 à 2008 sous les mandats de Pierre Davy puis de 2014 à 2015 sous le mandat d'Alain Gran, enfin jusqu'en ce jour tragique de 2019 au sein de la commune nouvelle de Fontrieu sous le mandat de Didier Gavalda. En tant que délégué communautaire, il apporta également toute sa contribution à faire vivre la communauté de communes Vals et Plateaux des Monts de Lacane.

Pendant toutes ces années il œuvra pour le bien de la collectivité. Qu'il en soit fraternellement remercié.

La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac